

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

# DE NOUVELLES MESURES PÉDAGOGIQUES POUR MODERNISER L'ENSEIGNEMENT

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présenté, samedi à Alger, une série de mesures pédagogiques prévues pour la rentrée scolaire 2026-2027. Parmi les principales nouveautés figurent l'introduction de l'enseignement de la langue anglaise en 3e année primaire ainsi que l'augmentation de son volume horaire, en particulier dans les filières techniques.



P.2

# ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 11 Safar 1448 - 26 Juillet 2026 - N° 1352 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

FEUX DE FORÊT

## 97% DES INCENDIES MAÎTRISÉS



Les unités de la Protection civile, appuyées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des agents de la Direction générale des forêts, sont parvenues à maîtriser 97% des incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, en raison de la hausse sensible des températures.

P.2

LA CULTURE NATIONALE EN DEUIL

## LE CINÉASTE LAMINE MERBAH INHUMÉ À ALGER

Le cinéaste Lamine Merbah, décédé vendredi à l'âge de 80 ans, a été inhumé samedi après-midi au cimetière "Boudjemaa Temim" de Draria, dans la banlieue ouest d'Alger.

Dans une ambiance empreinte d'émotion, des artistes et des compagnons de route du défunt étaient nombreux à rendre un dernier hommage et se recueillir à la mémoire du défunt cinéaste qui a marqué de son empreinte le cinéma et la Télévision algérienne

P.16

## GOUVERNANCE AFRICAINE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX

# NOTRE PAYS À LA TÊTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2026



P.7

Conformément à sa politique étrangère, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant notamment la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, l'Algérie présidera, dès le 1er août 2026, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

MODERNISATION DES SERVICES FISCAUX EN ALGÉRIE

## LA DGI GÉNÉRALISE LE PAIEMENT EN LIGNE DES IMPÔTS VIA « JIBAYATIC »

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, samedi, la mise en service du paiement électronique sur le portail de télédéclaration et de télépaiement « Jibayatic ». Cette nouvelle fonctionnalité permet aux contribuables de régler en ligne les impôts, droits et taxes dont ils sont redevables, dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et du renforcement de la qualité du service public.

P.4

# ACTUALITÉS NATIONALES

## PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 DE NOUVELLES MESURES PÉDAGOGIQUES POUR MODERNISER L'ENSEIGNEMENT

**Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a présenté, samedi à Alger, une série de mesures pédagogiques prévues pour la rentrée scolaire 2026-2027. Parmi les principales nouveautés figurent l'introduction de l'enseignement de la langue anglaise en 3e année primaire ainsi que l'augmentation de son volume horaire, en particulier dans les filières techniques.**

Par Youcef Hamidi

S'exprimant à l'ouverture de la conférence nationale annuelle consacrée à la préparation de la prochaine rentrée scolaire, le ministre a annoncé plusieurs « mesures d'amélioration » qui entreront progressivement en vigueur dès cette année, selon un calendrier pouvant s'étendre sur deux ou trois ans si les besoins l'exigent.

Selon lui, ces réformes visent à adapter certaines disciplines à des niveaux et cycles précis afin de mieux répondre aux exigences des apprentissages et de garantir une meilleure cohérence avec les différentes filières de spécialisation.

Dans ce cadre, il a été décidé d'introduire l'enseignement de l'anglais dès la 3e année primaire, tandis que le français sera dispensé à partir de la 4e année primaire, en parallèle avec l'anglais. La réforme prévoit également un renforcement du volume horaire consacré à la langue anglaise, notamment dans les spécialités techniques.

Il a également été décidé de revoir l'organisation de certaines matières dans plusieurs années et cycles d'enseignement afin de mieux répondre aux exigences des apprentissages scientifiques et aux spécificités des filières du secondaire. Cette réorganisation prévoit notamment une augmentation du volume horaire réservé aux travaux pratiques dans les classes terminales, ainsi que la poursuite de l'amélioration progressive des programmes scolaires pour favori-



ser un environnement éducatif propice à l'innovation.

Le ministre a aussi annoncé une nouvelle organisation de l'enseignement secondaire par filières, avec la création d'une spécialité dédiée à l'informatique. Il a également mis en avant le développement des clubs scientifiques, de robotique et d'intelligence artificielle (IA) dans les établissements scolaires. Leur nombre atteint actuellement

12.574 clubs scientifiques, 95 clubs de robotique et 99 clubs consacrés à l'IA. Dans le cadre de la concrétisation de la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Éducation nationale poursuit, a-t-il indiqué, l'extension du réseau des infrastructures scolaires en fonction des besoins du secteur. Il a expliqué que cette orientation justifie les moyens financiers importants accordés à l'éducation,

lesquels ont permis de poursuivre la réalisation de nouveaux établissements afin de faire face à l'augmentation continue du nombre d'élèves accueillis chaque année.

Le ministre a ajouté que son département poursuit également ses efforts pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels du secteur, notamment à travers les revalorisations prévues par le statut particulier et le nouveau régime indemnitaire. Il a précisé que ces mesures ont été appliquées dans les délais fixés, tout en affirmant que les efforts se poursuivront afin de consolider ces acquis.

Il a, par ailleurs, rappelé que durant l'année scolaire écoulée, la prise en charge des élèves hospitalisés ou contraints à de longs séjours dans les structures de santé a été renforcée grâce à l'élargissement du réseau des classes implantées dans les hôpitaux et centres de soins. Il a également insisté sur le rôle du sport scolaire, considéré comme un levier essentiel pour former les élites sportives nationales et comme l'un des moyens les plus efficaces de prémunir les jeunes contre les dangers de la drogue et des substances psychotropes.

En conclusion de son intervention, M. Sadaoui s'est réjoui des résultats jugés satisfaisants enregistrés grâce au climat de stabilité qui a marqué l'année scolaire écoulée, lequel a permis d'assurer le déroulement normal des enseignements et l'achèvement des programmes dans de bonnes conditions.

Y.H

FEUX DE FORÊT

## 97% DES INCENDIES MAÎTRISÉS

Les unités de la Protection civile, appuyées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des agents de la Direction générale des forêts, sont parvenues à maîtriser 97% des incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, en raison de la hausse sensible des températures.

Depuis le déclenchement de la vague d'incendies, "du 8 juillet jusqu'à ce samedi à 13h, 1.850 incendies ont été recensés, dont 1.838 ont été maîtrisés par les services de la Protection civile, soit un taux dépassant les 97%", a indiqué le chargé de l'information et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, Karim Benfahsi.

Il a estimé que ces résultats ont été rendus possibles grâce à "la mobilisation, par les services de l'Etat, de tous les moyens matériels et humains pour venir complètement à bout des incendies".

Il s'agit, a-t-il expliqué, de la mise en œuvre de "plans et stratégies rigoureux, consistant à évacuer les populations vers des zones sûres, à protéger les biens et les équipements publics, à éteindre les feux et à préserver le cheptel, ainsi que le patrimoine forestier".

Il a, par ailleurs, précisé que le dernier bilan

de la journée, de 7h00 à 13h00, fait état de "31 départs de feu, dont 19 ont été maîtrisés par les services de la Protection civile, tandis que les opérations d'extinction se poursuivent pour 12 incendies dans les wilayas de Souk Ahras, El Tarf, Béjaïa, Jijel, Saïda, Skikda et Constantine".

"Le nombre d'incendies est, toutefois, en baisse constante par rapport aux jours précédents, où l'on enregistrait une moyenne de 70 à 80 feux par jour", a-t-il estimé.

Il est à noter que le bilan des 24 dernières heures (jusqu'à samedi 8h00) faisait état de l'extinction de 91 feux sur 103.

A cette occasion, M. Benfahsi a salué l'élan de solidarité des citoyens qui sont intervenus spontanément pour contribuer à l'extinction des incendies, ajoutant que cela a offert "une image remarquable de l'unité nationale (ANP), réunissant citoyens, éléments de la Protection civile, membres de l'Armée nationale populaire, agents des services forestiers et agricoles, ainsi que des employés". Par ailleurs, les détachements de l'ANP poursuivent leurs interventions sur le terrain, en apportant leur soutien aux services de la Protection civile et aux directions des forêts, dans le but de contribuer à

l'extinction des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

En exécution des instructions du Haut Commandement de l'ANP, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, notamment par l'engagement d'un nombre important d'unités présent dans les zones sinistrées, ainsi que des moyens de Forces aériennes représentés par des avions Beriev Be200, d'une capacité estimée à 12000 litres d'eau, et des hélicoptères MI 26, d'une capacité pouvant atteindre 15000 litres, lesquels ont effectué plusieurs sorties aériennes à différents moments selon les conditions, ainsi que plusieurs engins, dont des tracteurs, des camions d'incendie et des ambulances ont été mobilisés. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont également participé à ces opérations, notamment les unités flottantes par le transport et l'évacuation des habitants des zones proches des régions touchées par les incendies, ainsi que par l'apport des premiers secours. Pendant ce temps, toutes les unités de l'ANP restent mobilisées pour l'accomplissement de ce devoir national jusqu'à la maîtrise totale des incendies et leur extinction complète.

RA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'ANP POURSUIT SES INTERVENTIONS POUR L'EXTINCTION TOTALE DES INCENDIES ENREGISTRÉS DANS PLUSIEURS WILAYAS

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) poursuivent leurs interventions sur le terrain, en apportant leur soutien aux services de la Protection civile et aux directions des forêts, dans le but de contribuer à l'extinction des incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays, causés par la vague de chaleur enregistrée cet été, indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Suite aux incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays, causés par la vague de chaleur ayant marqué cet été, et dans le cadre des efforts nationaux visant à limiter la propagation des incendies, des détachements de l'ANP poursuivent leurs interventions sur le terrain, en apportant leur soutien aux services de la Protection civile et aux directions des forêts, dans le but de contribuer à l'extinction des feux au niveau des wilayas de Blida, Médéa, Bouira, Tipaza et M'sila en 1ère Région militaire, Tlemcen et Saïda en 2ème Région militaire, Annaba, El tarf, Skikda, Mila, Guelma, Sétif et Bejaïa en 5e Région militaire", précise la même source.

"En exécution des instructions du Haut Commandement de l'ANP, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, no-



tamment par l'engagement d'un nombre important d'unités présent dans les zones sinistrées, ainsi que des moyens de Forces aé-

riennes représentés par des avions Beriev Be200, d'une capacité estimée à 12000 litres d'eau, et des hélicoptères MI 26, d'une

capacité pouvant atteindre 15000 litres, lesquels ont effectué plusieurs sorties aériennes à différents moments selon les conditions, ainsi que plusieurs engins, dont des tracteurs, des camions d'incendie et des ambulances ont été mobilisés", relève le communiqué.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont également participé à ces opérations, notamment les unités flottantes par le transport et l'évacuation des habitants des zones proches des régions touchées par les incendies, ainsi que par l'apport des premiers secours", indique le MDN, affirmant que "toutes les unités de l'ANP restent mobilisées pour l'accomplissement de ce devoir national, jusqu'à la maîtrise totale des incendies et leur extinction complète".

RA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LES WALIS POURSUIVENT LEURS SORTIES DE TERRAIN POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Les walis de la République poursuivent leurs sorties de terrain, à travers les différentes wilayas du pays, pour s'enquérir de l'état d'avancement des projets de développement prioritaires dans divers secteurs, indique samedi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces sorties s'inscrivent "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à consacrer la culture du suivi sur le terrain et à accélérer la cadence de réalisation des projets prioritaires", précise le communiqué.

Ce suivi concerne "les différents programmes et projets relevant des secteurs de l'habitat, de la santé, de l'éducation, des ressources en eau, de l'aménagement urbain, des routes et des sports, à travers notamment le suivi sur le terrain des taux de réalisation, l'évaluation de la cadence des travaux, l'identification des obstacles et la prise des mesures nécessaires à leur levée", ajoute la même source.

Dans ce cadre, les walis ont donné des instructions aux différents intervenants sur la nécessité de "respecter les délais de réalisation, de se conformer aux normes de qualité, et d'accélérer la ca-

dence des travaux, afin de mettre en service ces projets dans les meilleurs délais, tout en veillant à améliorer la qualité des services publics fournis aux citoyens".

Ces réunions et sorties de terrain s'inscrivent dans le cadre de "la concrétisation d'une vision visant à instaurer une gouvernance de terrain plus efficace, à garantir la mise en œuvre effective des programmes de développement et à renforcer la dynamique du développement local, en vue de répondre aux aspirations des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie à travers les différentes régions du pays", conclut le communiqué.

RA

64<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA POLICE ALGÉRIENNE CÉRÉMONIES D'HOMMAGE ET DE REMISE DE GRADES À TAMANRASSET

La célébration du 64e anniversaire de la création de la Police algérienne a été marquée, samedi à Tamanrasset, par des cérémonies d'hommage et de remise de grades au profit de plusieurs membres du corps de la Sûreté nationale.

Présidé par le directeur régional de la Sûreté nationale de la région Sud à Tamanrasset, le contrôleur général de police, Mohamed Boubata, en présence des autorités locales,

l'événement a également donné lieu à la lecture du message du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) à cette occasion.

Des fonctionnaires admis à la retraite, des enfants de personnels de la Sûreté nationale ayant obtenu le baccalauréat avec d'excellentes moyennes, ainsi que des éléments s'étant distingués lors de différentes compétitions sportives, ont aussi été honorés.

VIE DES PARTIS POLITIQUES LE MSP COMMÉMORE LE 23<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE CHEIKH MAHFOUD NAHNAH

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi à Alger, une conférence à l'occasion de la commémoration du 23e anniversaire du décès de son fondateur, cheikh Mahfoud Nahnah, au cours de laquelle ont été évoquées les principales étapes du parcours militant et politique du défunt.

Cette conférence a été marquée par une série d'interventions mettant en lumière l'héritage intellectuel et politique de cheikh Mahfoud Nahnah, ainsi que le rôle qu'il a joué dans l'action partisane et dans la définition de la vision future du Mouvement.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, est revenu sur la "pensée réformatrice" de cheikh Nahnah, soulignant qu'elle "repose sur les valeurs du juste milieu et de modération et les principes de la Déclaration du 1er Novembre".

Cheikh Mahfoud Nahnah a "fondé sa pensée et son école sur l'unité, l'attention portée aux intérêts de la patrie et la moralisation de l'action politique, dépassant les clivages partisans pour embrasser ce qui fédère les Algériens", a précisé M. Hassani Cherif.

RA

LUTTE CONTRE LA GRANDE CRIMINALITÉ DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL TRANSFRONTALIER, 5,5 KG DE COCAÏNE SAISIS

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel organisé transfrontalier spécialisé dans le trafic de drogues dures, arrêtant quatre individus et saisissant 5,5 kg de cocaïne, a indiqué samedi un communiqué de la Sûreté de wilaya. Cette opération, effectuée récemment par le Service régional de lutte contre la criminalité organisée de l'Ouest, s'inscrit dans le cadre des efforts des services spécialisés de la Sûreté nationale pour lutter contre le trafic de stupéfiants, précise-t-on. Selon la même source, l'intervention a été déclenchée suite à un travail de renseignement et d'investigations ayant permis d'identifier et de localiser deux membres du réseau. En coordination avec le parquet territorialement compétent, les enquêteurs ont procédé à des perquisitions des domiciles des deux suspects, au cours desquelles ils ont saisi 4,5 kg de cocaïne

dans le premier logement et 1 kg dans le second.

Les policiers ont également saisi une somme de 2,4 millions de dinars, présentée comme le produit des activités criminelles du réseau.

La poursuite des investigations a conduit à l'identification et à l'arrestation de deux autres complices. Une autre somme estimée à 2 millions de dinars, également issue des revenus du trafic selon les enquêteurs, a été récupérée. Les services de police ont en outre saisi six véhicules et deux motocyclettes utilisés par les membres du réseau dans leurs activités criminelles.

Les quatre mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, conclut le communiqué.

RA

# MODERNISATION DES SERVICES FISCAUX EN ALGÉRIE

## LA DGI GÉNÉRALISE LE PAIEMENT EN LIGNE DES IMPÔTS VIA « JIBAYATIC »

**La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, samedi, la mise en service du paiement électronique sur le portail de télédéclaration et de télépaiement « Jibayatic ». Cette nouvelle fonctionnalité permet aux contribuables de régler en ligne les impôts, droits et taxes dont ils sont redevables, dans le cadre de la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et du renforcement de la qualité du service public.**

Par Ali Boudefel

Dans un communiqué, la DGI indique que ce dispositif s'adresse à tous les contribuables, sans distinction de régime fiscal. Ils peuvent désormais effectuer leurs règlements au moyen de la carte interbancaire (CIB), de la carte Edahabia ou par virement bancaire via la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la Banque de l'agricul-

ture et du développement rural (BADR) ainsi que la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

La DGI appelle les contribuables ne disposant pas encore de leurs identifiants de connexion au portail « Jibayatic », à savoir le nom d'utilisateur et le mot de passe, à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des services fiscaux compétents, notamment les inspections des impôts, les centres des impôts ou les centres de proximité des impôts, afin de les retirer.

Elle rappelle que ces identifiants

sont indispensables pour accéder à l'espace personnel du portail « Jibayatic » et profiter des différents services numériques proposés, notamment l'accomplissement des obligations fiscales de manière simple, sécurisée et sans avoir à se déplacer auprès des services fiscaux.

La DGI encourage également les contribuables, particulièrement ceux soumis à des échéances fiscales imminentes, à privilégier les démarches numériques à distance. Celles-ci offrent plusieurs avantages, parmi lesquels un gain de

temps, un accès aux services 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, une sécurisation accrue des opérations, ainsi qu'une diminution des déplacements et des temps d'attente.

Enfin, la DGI renouvelle son engagement à accompagner les contribuables dans l'utilisation des services numériques en mobilisant l'ensemble de ses structures fiscales afin de leur assurer l'assistance et l'accompagnement nécessaires pour utiliser le portail « Jibayatic ».

A.B

### COMMERCE EXTÉRIEUR

## RÉCEPTION ÉLECTRONIQUE DES RECOURS ET PRÉOCCUPATIONS DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES JUSQU'AU 10 AOÛT

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, samedi, la réception électronique des recours et préoccupations des opérateurs économiques jusqu'au 10 août 2026, dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des dossiers déposés, afin d'assurer la rapidité de leur examen et de leur traitement.

Le ministère a précisé, dans un communiqué, que la réception des opérateurs économiques au niveau de son siège sera temporairement suspendue durant cette période, tous les recours et préoccupations de-

vront être transmis par courrier électronique, selon la nature des dossiers.

A cet effet, le ministère a mis à disposition l'adresse électronique [requete.fonctionnement@mcepe.gov.dz](mailto:requete.fonctionnement@mcepe.gov.dz) pour recevoir les préoccupations et recours relatifs au programme prévisionnel d'importation (deuxième semestre), l'adresse [requete.revente@mcepe.gov.dz](mailto:requete.revente@mcepe.gov.dz) pour les préoccupations et recours concernant l'importation pour la revente en l'état, l'adresse [requete.service@mcepe.gov.dz](mailto:requete.service@mcepe.gov.dz) pour les préoccupations et recours liés à l'importation de services, ainsi que

l'adresse [requete.export@mcepe.gov.dz](mailto:requete.export@mcepe.gov.dz) pour les préoccupations et recours relatifs à l'exportation.

Le ministère a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à transmettre leurs recours et préoccupations, accompagnés des documents et renseignements nécessaires, via l'adresse électronique dédiée à chaque catégorie, afin de permettre aux services compétents de les examiner, d'en assurer la prise en charge et d'y répondre dans les meilleurs délais.

RE

### ECOLE SUPÉRIEURE DE LA MAGISTRATURE DE KOLÉA

## LE MINISTRE DE LA JUSTICE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE SORTIE DE LA 29<sup>E</sup> PROMOTION DES ÉLÈVES MAGISTRATS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présidé samedi à l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM) de Koléa (wilaya de Tipasa), la cérémonie de sortie de la 29e promotion des élèves magistrats.

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du défunt magistrat Mohamed Boucena, s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, ainsi que de représentants d'instances nationales.

La promotion sortante comprend 482 magistrats ayant bénéficié d'une formation de haut niveau selon un programme englobant une formation théorique à l'Ecole et une formation pratique au sein des juridictions, des institutions publiques et des professions juridiques liées au secteur de la justice.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a souligné "la noblesse des missions incombant aux magistrats pour rendre justice et protéger les droits et libertés, exigeant un respect strict des valeurs de la justice et de la déontologie de la magistrature", estimant que la

sortie de cette promotion constitue "l'un des fruits de la poursuite des efforts de réforme et de modernisation de la justice, dans le respect de la loi et conformément aux exigences de la conscience professionnelle du magistrat".

Il a réitéré l'importance de l'investissement dans la ressource humaine en garantissant une "formation de qualité aux magistrats, en tant que pierre angulaire du système judiciaire et véritable enjeu pour réussir le processus de réforme de la justice et sa modernisation".

Il a rappelé à cet égard que le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la formation des magistrats "au premier rang des priorités, convaincu que la réforme de la justice n'atteindra ses objectifs qu'en préparant un magistrat compétent sur le plan scientifique et moral, et qualifié sur le plan professionnel, dans le cadre d'une vision stratégique intégrée".

M. Boudjemaa a ajouté que la promulgation du statut de la magistrature il y a quatre mois constitue "une étape charnière dans le processus de

modernisation du pouvoir judiciaire et le parachèvement du chantier de réforme de la justice, en application de la vision réformatrice consacrée par la Constitution".

A cet égard, le ministre a affirmé que les réalisations accomplies dans le secteur de la justice "n'auraient pu se concrétiser sans le haut patronage et l'attention particulière accordés par le président de la République au secteur de la justice, ainsi que sa volonté constante de continuer à soutenir la magistrature".

A noter que la cérémonie de sortie de la 29e promotion des magistrats a été marquée par la remise de diplômes et de cadeaux aux premiers lauréats, en reconnaissance de leurs efforts et de leur persévérance.

Le ministre a également présidé, aux côtés des invités de l'ESM, une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt magistrat Mohamed Boucena, en reconnaissance de son riche parcours professionnel dans le secteur de la justice.

RA

### MINES

## L'ALGÉRIE DISPOSÉE À PARTAGER SON EXPERTISE INSTITUTIONNELLE ET TECHNIQUE AVEC LE TCHAD

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a souligné, samedi, la disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique dans ce secteur avec le Tchad, au service du développement durable des deux pays.

M. Hanifi a fait cette déclaration alors qu'il recevait, au siège de son département, une délégation du ministère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie, en présence de l'ambassadeur du Tchad auprès de l'Algérie, Moukhtar Wawa Dahab.

Cette rencontre vient couronner la visite de travail de cinq jours effectuée par la délégation tchadienne en Algérie, en application des orientations des présidents des deux pays en faveur de la consolidation des relations bilatérales et de l'intensification de la coopération dans le secteur des mines et de l'industrie minière.

Cette visite a permis à la délégation tchadienne de prendre connaissance, sur le terrain, des méthodes et modes de fonctionnement des organismes et établissements relevant du secteur minier en Algérie.

Après la présentation par la délégation du bilan de cette visite, M. Hanifi a souligné que cette dernière "constitue la concrétisation effective du partenariat entre les deux pays frères", réitérant "l'entière disposition de l'Algérie à partager son expertise institutionnelle et technique avec les frères tchadiens, conformément à l'engagement des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de bâtir une économie souveraine, forte et intégrée". A cette occasion, les représentants de la délégation ont indiqué que cette visite a permis aux responsables et cadres du ministère tchadien des Mines, du Pétrole et de la Géologie de prendre connaissance de près de l'expérience algérienne "pionnière" en matière de gestion du secteur minier, saluant "l'esprit fraternel d'interaction" qui a marqué cette visite.

Ils ont également souligné la détermination de la délégation à transmettre ces modèles réussis pour développer l'industrie minière au Tchad et à hisser les relations bilatérales à un niveau supérieur. Au cours de cette rencontre, les deux parties sont convenues de poursuivre la concrétisation des orientations des dirigeants des deux pays

pour renforcer la coopération économique, bâtir un partenariat solide, échanger les expertises en matière de gestion et de structuration des entreprises minières, développer les compétences spécialisées au Tchad, notamment à travers des programmes de formation au profit des ingénieurs tchadiens, et développer des projets communs dans l'exploration des ressources souterraines. Au terme de la rencontre, M. Hanifi a mis l'accent sur la nécessité de "tracer une feuille de route permettant de donner corps à ces orientations au service du développement durable des deux pays". Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance, l'ambassadeur tchadien a souligné l'importance de cette visite, relevant le développement croissant de la coopération entre les deux pays. Estimant que cette dynamique constitue un "acquis positif" dans le renforcement de la coopération Sud-Sud, le diplomate tchadien s'est dit convaincu que les relations entre l'Algérie et le Tchad se développent davantage à l'avenir, grâce à la volonté politique des dirigeants des deux pays.

RE

SÉCURITÉ HYDRIQUE DANS LE SUD DE NOTRE PAYS

VISITE DE TRAVAIL DE LOUNÈS BOUZEGZA À BÉNI ABBÈS

*Lors d'un déplacement effectué samedi à Béni Abbès, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a mis en avant le caractère capital des chantiers de transfert d'eau issus du secteur d'El Zghamra vers la grande ville de la wilaya, associés aux aménagements de captage situés dans la commune de Tamtert. Ces investissements majeurs visent à pérenniser l'approvisionnement en eau potable tout en renforçant la résilience hydrique sur l'ensemble du territoire local.*

Par Saïd Slimani

En inspectant le réseau de captage de Tamtert, dont le maillage s'étend sur une distance de 30 km, le représentant du gouvernement a précisé que ces travaux s'inscrivent directement dans la modernisation du service public de distribution d'eau. Cette initiative vise à étendre le stockage et à garantir des apports constants pour la population. Lounès Bouzegza a exigé à ce propos une accélération des cadences de chantier, exigeant le strict respect des délais d'exécution et la conformité technique des installations.

Ce chantier de grande envergure comporte deux sections distinctes. La



première comprend la pose d'une conduite d'acheminement longue de 15 km, appuyée par une unité de pompage et une cuve de stockage de 2 000 m³. La seconde tranche comporte un second tronçon de 15 km, également doté d'une station d'exhaure et relié à un vaste bassin de 5 000 m³. À la suite d'une présen-

tation détaillée de l'avancement des travaux, le ministre a insisté sur l'urgence de rendre cette infrastructure opérationnelle dans les plus brefs délais, rappelant son rôle vital pour la ville de Béni Abbès. Il a souligné que l'interconnexion entre les réseaux de Tamtert et d'El Zghamra créera un ensemble technique homogène capable

d'apporter une réponse définitive aux besoins des résidents et de porter la dynamique économique régionale.

Durant son parcours, le ministre a également visité la station de traitement des eaux usées de la commune, capable de traiter jusqu'à 2 000 m³ quotidiennement. Il a observé le déroulement du processus d'assainissement et réclamé un entretien préventif régulier des machines afin de garantir leur rendement. M. Bouzegza a prôné une réutilisation systématique des effluents épurés vers les filières autorisées, en phase avec la politique d'économie des ressources.

Le membre du gouvernement a aussi contrôlé l'avancée de la construction du futur bâtiment de la Direction de l'hydraulique de la wilaya. Cet ouvrage administratif doit optimiser la gestion du secteur en offrant des conditions de travail décentes aux cadres chargés de la conduite des programmes.

En début de tournée, M. Bouzegza avait entamé son inspection par le transfert d'eau potable reliant El Zghamra au chef-lieu, profitant de l'occasion pour remettre en perspective le gigantesque projet de maillage Sud-Sud. S'étirant sur près de 1 300 km depuis Béchar jusqu'à Tindouf en traversant Béni Abbès, ce réseau stratégique permettra de connecter les wilayas méridionales et de sécuriser l'eau potable face à l'essor urbain de la région.

S.S

TOURISME/TIZI-OUZOU

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

Par Hamida Indja

La wilaya de Tizi-Ouzou a installé une commission chargée de contrôler les logements proposés dans le cadre de l'hébergement touristique chez l'habitant. Cette démarche vise à s'assurer que ces logements respectent les normes de sécurité, d'hygiène, de salubrité et de confort, tout en favorisant le développement du tourisme local.

Une commission de wilaya chargée de contrôler les logements destinés à l'hébergement touristique chez l'habitant a été installée à Tizi-Ouzou. Sa mission consiste à vérifier que ces logements répondent à toutes les exigences prévues par la réglementation en vigueur, a indiqué la Direction locale du tourisme et de l'artisanat traditionnel.

Installée jeudi, cette commission réunit des représentants des communes, de la Protection civile, de la Direction de la santé et de la population, de la Sûreté de wilaya ainsi que du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Elle est chargée de visiter les logements proposés à la location touristique afin de vérifier qu'ils répondent aux normes de sécurité, d'hygiène, de salubrité et de confort avant la délivrance de l'autorisation.

La création de cette commission s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à développer le secteur du tourisme et à augmenter les capacités d'accueil dans l'ensemble de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette mesure est appliquée conformément à la circulaire interministérielle du 20 mai 2026, signée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ainsi que par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel. Elle répond également aux instructions de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel ainsi qu'à celles du wali de Tizi-Ouzou.

Le dispositif d'hébergement touristique chez l'habitant permet aux propriétaires d'accueillir légalement des touristes dans leur logement pendant une période déterminée. Il offre aux visiteurs l'occasion de découvrir le mode de vie des habitants et de vivre une expérience authentique, au plus près des traditions locales. Il permet également aux familles de bénéficier d'un revenu supplémentaire tout en contribuant au développement économique de la région.

Selon la Direction du tourisme, ce dispositif permet aux propriétaires de louer leur logement aux touristes en toute légalité pour une durée déterminée. Il offre aux visiteurs la possibilité de découvrir le quoti-



dien des habitants ainsi que la culture locale. Il permet également aux familles d'augmenter leurs revenus tout en soutenant le développement économique de la région.

Pour bénéficier de ce dispositif, les propriétaires doivent respecter plusieurs conditions. Le logement doit offrir toutes les garanties de sécurité, être parfaitement propre et disposer de tous les équipements nécessaires à l'accueil des visiteurs.

Seuls les logements ayant obtenu un avis favorable de la commission recevront l'autorisation officielle d'exercer cette activité et d'accueillir des touristes.

À travers ce dispositif, les autorités souhaitent renforcer l'offre d'hébergement touristique dans l'ensemble de la wilaya, valoriser le patrimoine culturel et naturel local et permettre aux visiteurs de découvrir le quotidien des habitants. Cette initiative devrait également contribuer au développement économique des zones disposant de peu de structures d'hébergement classiques.

H.I

DJELFA  
RÉCEPTION PROCHAINE DU PROJET D'UN HÔPITAL DE 60 LITS À HAD SAHARY

La commune de Had Sahary (nord de Djelfa), sera prochainement dotée d'un hôpital de 60 lits, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction de la santé de la wilaya.

La même source a précisé que ce projet, qui connaît un rythme de réalisation soutenu notamment après la fin des gros œuvres liés aux constructions et la réalisation des aménagements architecturaux intérieurs et extérieurs, entrera bientôt dans la phase d'équipement en matériel de qualité, afin de le mettre prochainement en service.

Cette infrastructure sanitaire, réalisée dans le cadre du programme de développement complémentaire pour une enveloppe de 750 millions de DA, comprendra plusieurs services médicaux spécialisés, des salles de soins, un service de chirurgie générale ainsi qu'un service de gynécologie-obstétrique. Elle permettra ainsi de réduire les déplacements des habitants vers des hôpitaux éloignés.

Afin d'assurer le bon déroulement du projet conformément au calendrier prévu, les autorités locales ont effectué, au cours de cette semaine, une visite d'inspection pour évaluer la qualité des travaux et le respect des délais contractuels de réalisation. Ce projet constitue une priorité en matière de développement pour la région, selon la même source.

R.R

FILIÈRE TOMATE

# OUAGADOUGOU MISE SUR LA RECHERCHE POUR ACCROÎTRE LA PRODUCTION

*Avec l'oignon, la tomate figure parmi les principales cultures maraîchères du Burkina Faso. Alors que les investissements dans la transformation industrielle se multiplient, les autorités entendent désormais augmenter les volumes produits afin de satisfaire les besoins croissants de cette filière.*

Par Nawal Bordji

Le mercredi 22 juillet, le gouvernement burkinabè a officiellement adopté le Programme national de recherche sur la tomate à l'issue d'une réunion réunissant les représentants de l'interprofession ainsi que les services chargés de la vulgarisation et du développement agricoles. Prévus pour la période 2026-2031, cette stratégie vise à améliorer les performances d'une filière considérée comme prioritaire en levant les principaux obstacles qui freinent sa productivité.

Le Burkina Faso produit actuellement 231 764 tonnes de tomates par an. Cependant, entre 30 % et 40 % de cette production est perdue en raison des effets du changement climatique, des maladies et des ravageurs, selon les autorités. Cette situation réduit considérablement les volumes disponibles pour l'ensemble des acteurs intervenant dans la chaîne de valeur.

« L'ambition est de produire davantage, de réduire les pertes, d'améliorer la qualité et la transforma-



tion, d'accroître les revenus des acteurs et de renforcer la contribution de la filière tomate à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays », souligne un communiqué publié sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Cette initiative intervient dans un contexte marqué par la montée en puissance de l'industrie locale de transformation. Depuis plusieurs années, le Burkina Faso investit dans le développement de nouvelles capacités industrielles. Après l'entrée en activité de l'usine de la Société Faso Tomates (SOFATO), à Pognongo, en décembre 2024, puis celle de la So-

ciété burkinabè de tomates (SOBTO), implantée à Dogona un mois auparavant, une troisième unité doit prochainement être mise en service à Tenkodogo. Ces projets traduisent la volonté des pouvoirs publics de développer la transformation nationale et de limiter les importations de produits dérivés de la tomate.

L'augmentation des capacités industrielles fait toutefois émerger une nouvelle problématique : assurer un approvisionnement suffisant et régulier en tomates fraîches. Afin de préserver les besoins des usines, le gouvernement avait suspendu en mars 2026 la délivrance des Autorisations spéciales d'exportation (ASE)

de tomates fraîches. Cette décision visait à répondre aux difficultés rencontrées par les transformateurs pour accéder à la matière première. La mesure a finalement été levée le 31 mars, à la faveur d'une amélioration de la situation et des engagements pris par les professionnels pour garantir les volumes destinés aux unités industrielles.

Dans ce contexte, le nouveau Programme national de recherche sur la tomate constitue un outil supplémentaire destiné à consolider la production en amont. En renforçant les rendements, la qualité des récoltes et la résistance des cultures face aux aléas climatiques et sanitaires, les autorités espèrent augmenter durablement les quantités disponibles pour les industriels tout en améliorant les revenus des producteurs.

Si l'adoption de cette feuille de route représente une nouvelle avancée dans la politique de développement de la filière, plusieurs éléments restent encore à préciser. Les autorités n'ont notamment communiqué ni le montant des financements prévus, ni les programmes de recherche qui seront soutenus, ni les objectifs chiffrés concernant l'amélioration des rendements ou la réduction des pertes. Le succès de cette stratégie dépendra ainsi de la capacité des institutions à convertir ces orientations en solutions concrètes et accessibles aux producteurs, alors que les besoins en matière première devraient continuer à progresser avec l'expansion de l'industrie nationale de transformation.

N.B

SELON LE RAPPORT MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

## LA FAIM RECOULE, MAIS LE PROBLÈME PERSISTE

Par Tinhinane Bendahmane

D'après l'Organisation des Nations unies, se nourrir représente le troisième besoin vital de l'être humain après l'air et l'eau. Pourtant, malgré les progrès enregistrés au cours des dix dernières années, la faim continue de toucher un nombre considérable de personnes à travers le monde.

Le constat dressé par le rapport État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI), publié le mardi 21 juillet par plusieurs agences des Nations unies, est contrasté. Si la diminution du nombre de personnes souffrant de la faim se poursuit, le rythme observé reste insuffisant pour atteindre l'objectif fixé à l'horizon 2030. Ce document de référence a été élaboré conjointement par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ainsi que le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Selon cette étude, 645 millions de personnes, soit 7,8 % de la population mondiale, étaient confrontées à une sous-alimentation chronique en 2025. Ce chiffre représente environ 14 millions de personnes de moins qu'en 2024, une amélioration attribuée aux progrès enregistrés en Asie, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans le même temps, 2,1 milliards d'individus, représentant 25,8 % de la population mondiale, vivaient une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, contre 28,7 % en 2020.

Si cette évolution permet de s'éloigner du niveau record atteint en 2022, année durant laquelle près de 688 millions de personnes souffraient de la faim, le bilan reste préoccupant

en Afrique. Le continent a certes enregistré en 2025 sa première baisse du taux de sous-alimentation depuis 2015, année du lancement de l'Agenda 2030, avec une prévalence ramenée à 20 %. Toutefois, il détient désormais le nombre absolu le plus élevé de personnes touchées par la faim. L'an dernier, 309 millions d'Africains étaient concernés, contre 292 millions en Asie.

Le rapport précise que les progrès observés entre 2024 et 2025 en Afrique de l'Est, de l'Ouest et centrale ont permis une légère diminution de la prévalence de la sous-alimentation sur l'ensemble du continent, compensant la légère hausse constatée en Afrique australe. Aucune évolution n'a, en revanche, été enregistrée en Afrique du Nord, qui affichait en 2025 le taux le plus faible du continent avec 9,8 %, contre 12,3 % en Afrique australe, 16,9 % en Afrique de l'Ouest, 25,6 % en Afrique de l'Est et 28,9 % en Afrique centrale.

Les agences onusiennes estiment par ailleurs que la réalisation de l'objectif « Faim zéro », adopté en 2015 dans le cadre des Objectifs de développement durable, demeure très improbable. Même si le nombre de personnes sous-alimentées devrait poursuivre sa baisse, entre 510 et 520 millions d'individus pourraient encore souffrir de la faim en 2030, dont 56 % vivraient sur le continent africain.

L'étude s'intéresse également au coût et à l'accessibilité économique d'une alimentation équilibrée répondant aux besoins énergétiques et nutritionnels d'un adulte, sur la base d'un panier alimentaire apportant environ 2 330 kilocalories par jour.

En 2025, 2,69 milliards de personnes ne disposaient toujours pas des ressources nécessaires pour adopter une alimentation saine, contre 2,97 milliards en 2021. Là encore, les disparités régio-

nales demeurent importantes. En Afrique, 66,6 % de la population est concernée, soit plus du double des proportions relevées en Asie ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Les auteurs indiquent également que le coût d'une alimentation saine a progressé de près de 25 % entre 2021 et 2025. Il atteignait en moyenne 4,28 dollars en parité de pouvoir d'achat (PPA) par personne et par jour en 2025, contre 3,44 dollars quatre ans auparavant. Les dépenses les plus élevées ont été observées en Amérique latine et dans les Caraïbes, avec un coût moyen de 4,91 dollars PPA, devant l'Afrique (4,35 dollars PPA), l'Asie (4,33 dollars PPA) et l'Amérique du Nord ainsi que l'Europe (3,64 dollars PPA), même si de fortes disparités persistent entre les différentes sous-régions.

Pour inverser cette tendance, les agences des Nations unies recommandent des réponses adaptées aux réalités locales, reposant sur deux axes complémentaires : accroître la disponibilité d'aliments nutritifs grâce à une meilleure productivité agricole, à des investissements renforcés dans la recherche et dans les infrastructures logistiques, tout en réduisant les coûts tout au long de la chaîne de valeur.

Elles rappellent enfin que les opérations réalisées après la sortie des exploitations agricoles représentent entre 70 et 75 % du prix final payé par les consommateurs. Jusqu'à 40 % des dépenses de la chaîne de valeur sont concentrées au niveau de la transformation intermédiaire, des services logistiques et des marchés de gros. Améliorer l'efficacité de ces différentes étapes apparaît donc indispensable pour réduire le prix des produits périssables entrant dans la composition d'une alimentation saine.

T.B

# NOTRE PAYS À LA TÊTE DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UA À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2026

Conformément à sa politique étrangère, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant notamment la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique, l'Algérie présidera, dès le 1er août 2026, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

Par Malika Azeb

La présidence tournante du CPS par l'Algérie s'inscrit dans le cadre de ses engagements continentaux et de ses efforts constants en faveur de la défense des principes et des objectifs de l'UA, principalement le règlement pacifique des conflits, le renforcement de la solidarité et de l'action africaine commune.

Dans le souci de répondre aux enjeux politiques, sécuritaires et humanitaires actuels en Afrique, l'Algérie a élaboré un programme d'action pour sa présidence du CPS pendant le mois d'août prochain. Cette feuille de route comprend des réunions de concertation, des initiatives institutionnelles et des missions sur le terrain.

Les principaux travaux du Conseil seront consacrés notamment à l'éducation dans un contexte de conflit, dans le but de réaffirmer l'importance de la protection du droit à l'éducation, en tant que pilier majeur dans l'édification d'une paix durable.

Deux réunions consacrées au suivi de l'évolution de la situation dans la région du Sahel et de la République du Soudan du Sud seront tenues dans le cadre du suivi des foyers de tension et des crises que connaît le continent, ainsi que du soutien aux efforts visant à renforcer la stabilité et à promouvoir les solutions pacifiques aux conflits.

Concernant les missions sur le terrain, le CPS effectuera un déplacement au Soudan afin d'éva-



luer directement la situation politique et d'appuyer la stabilisation du pays.

D'autres travaux du Conseil de paix et de sécurité de l'UA concernent l'initiative « Faire taire les armes », où une évaluation des progrès et obstacles de cette initiative phare de l'Agenda 2063 de l'UA sera menée durant le prochain mois.

Afin de garantir une meilleure intégration du système africain de sécurité, l'Algérie a programmé plusieurs concertations institutionnelles stratégiques entre le CPS et plusieurs organes africains, dont le Parlement panafricain (PAP), la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Plateforme africaine de

gouvernance, ainsi que l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AGA-APSA), en vue de consolider la coordination et l'intégration entre les composantes du système africain de paix et de sécurité.

Pour ce qui est du dispositif d'alerte précoce, le programme prévoit une réunion de coordination réunissant également le Centre de l'UA pour la lutte contre le terrorisme (AUCTC), le Mécanisme de l'UA de coopération policière (AFRIPOL), le Comité des services africains de renseignement et de sécurité (CISSA) et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), afin de renforcer ce dispositif continental. Le Conseil examinera égale-

ment l'outil continental d'évaluation des menaces et de cartographie des risques en Afrique, proposé par l'Algérie lors de sa présidence du CPS en août 2025.

Il organisera en outre le briefing trimestriel du Groupe A3 des États africains membres du Conseil de sécurité des Nations unies devant le CPS, en vue d'accélérer la mise en œuvre des conclusions du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique « Processus d'Oran » et d'unifier la voix africaine au sein du système onusien.

L'Algérie souligne que sa présidence du CPS de l'UA constituera une nouvelle occasion de renforcer le rôle et l'efficacité de cet organe face aux multiples défis auxquels le continent est confronté, à travers l'adoption d'une approche proactive fondée sur des solutions africaines à la prévention des conflits et la mise en place d'un dispositif intégré reliant l'alerte précoce à la réponse rapide, tout en soutenant les processus de médiation et les solutions pacifiques.

L'Algérie réitère également son engagement envers le principe fondateur des « solutions africaines aux problèmes africains » et au renforcement de l'action africaine commune, de manière à contribuer à la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité à travers le continent, conformément aux aspirations des peuples africains et aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA

M.A

## RÉUNION DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

### L'AMBASSADEUR AMAR BENDJAMA Y PREND PART

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a participé, jeudi, à la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité, tenue dans le cadre de la présidence tournante de la République démocratique du Congo du Conseil, sous le thème : "Renforcement des mécanismes de règlement pacifique des conflits".

Dans une allocution prononcée lors de cette réunion, l'ambassadeur Bendjama a réitéré l'engagement constant de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du renforcement de la prévention des conflits, de la consolidation de l'approche du règlement pacifique et du soutien à la paix et à la sécurité aux niveaux régional et international, conformément aux dispositions du droit international ainsi qu'aux buts et principes de la Charte des

Nations unies. Face à l'aggravation des crises internationales et aux défis sécuritaires et politiques complexes sur la scène internationale, l'ambassadeur Bendjama a insisté sur la nécessité pour la communauté internationale de respecter pleinement et de manière cohérente les règles du droit international ainsi que les buts et principes de la Charte des Nations unies, en tête desquels le droit des peuples à l'autodétermination, loin de toute politique de deux poids, deux mesures ou de toute application sélective.

M. Bendjama a également appelé à préserver le rôle central de l'ONU, sous la direction du Secrétaire général de l'Organisation, en matière de prévention et de règlement des conflits, et à renforcer sa position en tant que cadre central pour le traitement des questions internationales et régionales.

Dans ce contexte, il a souligné l'importance

d'associer les acteurs régionaux, notamment l'Union Africaine (UA), eu égard à la connaissance approfondie qu'elle possède des spécificités du continent africain, et de sa maîtrise précise des dynamiques des conflits et de leurs causes profondes, ce qui la qualifie pour contribuer efficacement à l'élaboration de solutions pratiques et durables aux conflits régionaux et internationaux.

Au terme de la réunion, le Représentant permanent de l'Algérie a appelé à la mise en place de mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation du respect des résolutions du Conseil de sécurité par les Etats, afin d'en garantir la mise en œuvre complète et de renforcer la capacité du Conseil à s'acquitter de sa responsabilité première de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

RA

## LIBAN

### PLUS DE 750.000 DÉPLACÉS SONT RETOURNÉS DANS LEUR PAYS

Plus de 750 000 personnes déplacées sur plus d'un million à travers le Liban sont retournées dans leurs communautés, a déclaré vendredi le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). L'organisation onusienne a déclaré que 375 000 personnes restent déplacées, dont beaucoup sont incapables de rentrer chez

elles en raison de l'insécurité, des dommages causés à leurs maisons et à leurs infrastructures, et des risques d'explosion.

Dans son bulletin quotidien, OCHA a indiqué que l'insécurité persistante au Liban représente un risque préoccupant pour les travailleurs de la santé et les secouristes. Le ministère libanais de la Santé publique a signalé que

deux ambulanciers ont été blessés jeudi lorsqu'une ambulance a été percutée dans la municipalité de Nabatieh al-Fawqa, dans le gouvernorat de Nabatieh.

OCHA a rappelé que les civils, notamment les personnels de santé et les secouristes, doivent être protégés conformément au droit international humanitaire. L'aide humanitaire doit également

être maintenue afin de soutenir les familles déplacées et de les aider à rentrer chez elles en toute sécurité, volontairement et dans la dignité. Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre le Liban s'est alourdi à 4.329 martyrs et 12.233 blessés, a annoncé vendredi le ministère libanais de la Santé.

RI

## PROTECTION DES ENFANTS

## TIKTOK DANS LE VISEUR DE BRUXELLES

**Après avoir infligé une amende record de 890 millions d'euros à Google au titre du Digital Markets Act (DMA), la Commission européenne braque désormais son attention vers TikTok. Bruxelles reproche à la plateforme chinoise des paramètres de confidentialité jugés incompatibles avec le Digital Services Act (DSA) et la menace d'une sanction pouvant atteindre 6 % de son chiffre d'affaires mondial.**

Par Yakout Abina

La Commission européenne a annoncé avoir « conclu à titre préliminaire » que TikTok enfreint le règlement sur les services numériques (DSA). Selon l'institution, l'application ne garantit pas un niveau suffisant de confidentialité et de sûreté pour les comptes des mineurs. « Les plateformes accessibles aux enfants et aux adolescents doivent garantir un niveau élevé de confidentialité, de sûreté et de sécurité », rappelle Bruxelles, estimant que TikTok ne respecte pas cette norme et expose les jeunes utilisateurs à des risques tels que les contacts non sollicités, le cyberharcèlement ou des comportements prédateurs.

La Commission européenne reproche plus précisément à la plateforme chinoise de permettre aux mineurs de rendre leur compte public, exposant ainsi leurs contenus à une audience illimitée, ce qui les rend consultables par n'importe qui, y compris par des personnes ne disposant pas d'un compte TikTok. La Commission européenne souligne également que les contenus partagés par des adolescents peuvent être recommandés à l'ensemble des utilisateurs via le fil « Pour toi ». En somme, la Commission estime que TikTok a « mis en place des réglages de confidentialité et de sécurité pour les adolescents incompatibles avec le règlement européen sur les services numériques ».



Cette annonce ne constitue pour l'instant qu'une conclusion à titre préliminaire, mais la feuille de route imposée par l'exécutif européen est sans ambiguïté. Pour se conformer au règlement sur les services numériques (DSA), la Commission invite fermement TikTok à modifier les paramètres de confidentialité par défaut des comptes appartenant à des mineurs, afin que leur contenu ne soit visible que par les utilisateurs de TikTok qu'ils ont autorisés à les suivre. « Si nos conclusions préliminaires sont confirmées, TikTok pourrait se voir infliger une amende pouvant atteindre 6 % de son chiffre d'affaires annuel mondial total », prévient l'institution.

Ce rappel à l'ordre intervient dans un contexte de fermeté croissante de l'Union européenne face aux géants du numérique. Le 23 juillet dernier, Bruxelles a infligé à Google une sanction de 890 millions d'euros pour des pratiques jugées contraires au Digital Markets Act (DMA), dans la recherche en ligne et sur son magasin d'applications Google Play. Il s'agit de la plus lourde amende jamais infligée à une entreprise américaine par l'Union européenne dans le cadre du DMA.

Mais il est pour le moins paradoxal de voir l'Union européenne se poser aujourd'hui en protectrice des mineurs face aux réseaux sociaux. Car bien avant l'explosion de TikTok ou d'Instagram, Internet regorgeait déjà de sites pour adultes où l'accès se faisait par un simple clic sur « j'ai plus de 18 ans ». À l'époque, beaucoup y voyaient une maladresse technique ou une naïveté de conception. Mais avec le recul, cette permissivité apparaît aujourd'hui comme une stratégie délibérée pour pervertir l'innocence infantile.

Les acteurs qui ont bâti leur fortune sur ces dérives n'étaient pas innocents, mais des personnes prêtes à exploiter la curiosité des jeunes et l'absence de régulation sérieuse pour gagner de l'argent, même au détriment des mineurs. L'Europe, qui a longtemps toléré ces pratiques sans imposer de règles solides, porte une part de responsabilité. Elle a laissé se développer un environnement numérique où l'accès aux contenus les plus sensibles reposait sur une simple déclaration d'âge, comme si la protection des mineurs pouvait se réduire à une formalité administrative. Dans ce contexte, ses rappels à l'ordre contre

TikTok ou ses sanctions contre Google traduisent certes une volonté de fermeté, mais ils résonnent aussi comme une tentative de rattrapage tardif.

En 2025, le Parlement européen a adopté une résolution appelant à interdire l'inscription libre des moins de 16 ans, tandis que la Commission a proposé une « majorité numérique » fixant des seuils progressifs : interdiction totale avant 13 ans, puis restrictions graduées jusqu'à 18 ans. La France est allée plus loin en votant en 2026 une loi interdisant l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 15 ans, avec obligation pour les plateformes de vérifier l'âge des utilisateurs. Mais elle n'est pas la seule : l'Italie discute une loi fixant l'âge minimum à 15 ans, l'Espagne a annoncé une interdiction pour les moins de 16 ans, et l'Allemagne envisage une interdiction en dessous de 13 ans, avec protections graduelles jusqu'à 18 ans. Ces mesures traduisent une volonté de fermeté, mais elles soulignent aussi le décalage entre la rapidité des innovations technologiques et la lenteur des régulations publiques

Y.A

## LUNETTES CONNECTÉES

## HARO SUR LA VIOLATION DE LA VIE PRIVÉE !

Par Salim Nait Ouguelmim

Instagram retirera désormais les vidéos réalisées avec des lunettes connectées de Meta lorsque des personnes y apparaissent sans avoir donné leur accord. La plateforme affirme vouloir enrayer ce qu'elle qualifie de « phénomène » grandissant. Dans ce cadre, deux comptes spécialisés dans les contenus de « pickup », qui rassemblaient chacun plus d'un million d'abonnés, ont déjà été supprimés pour non-respect des règles de modération du groupe.

Meta intensifie ainsi son offensive contre les usages abusifs de ses lunettes intelligentes permettant d'enregistrer des inconnus sans leur consentement. Cette politique s'étend désormais à Instagram, l'un des principaux services du groupe. Adam Mosseri, directeur de la plateforme, a confirmé que toutes les vidéos montrant des personnes filmées à leur insu à l'aide de ces lunettes seraient désormais interdites.

« Si vous partagez des contenus qui exploitent les gens ou les harcèlent, comme nombre de ces vidéos de 'pickup line' qui ont récemment circulé, nous les supprimerons », a averti Adam Mosseri dans une story publiée sur

son compte et reprise par Business Insider.

Le groupe américain affirme vouloir mettre fin à ce « phénomène ».

Malgré les avertissements répétés de Meta, les publications montrant des individus importunés par des utilisateurs de lunettes connectées continuent de proliférer sur les plateformes sociales, en particulier sur Instagram. Deux catégories de contenus dominent. La première concerne les vidéos de « pickup », où des internautes abordent des inconnues, généralement des femmes, sans qu'elles sachent qu'elles sont filmées. La seconde regroupe les vidéos de type « prank », dans lesquelles des employés, notamment des caissiers ou des salariés de la restauration rapide, sont piégés et enregistrés à leur insu dans le seul but de susciter le buzz.

« Nous refusons que des personnes enregistrent d'autres individus sans leur consentement, les harcèlent puis diffusent ces images sur notre plateforme. C'est pourquoi nous combattons ce phénomène par tous les moyens à notre disposition », a déclaré Adam Mosseri.

Meta ne se limitera pas à retirer les contenus jugés problématiques. L'entreprise se réserve également la possibilité de suspendre définitivement les comptes responsables de leur diffusion. Deux profils de « pickup artists », qui

utilisaient des lunettes connectées pour filmer des femmes dans des lieux publics, ont ainsi déjà été supprimés. Le groupe explique cette décision par une infraction à ses règles contre les contenus assimilés au harcèlement. En revanche, il n'a pas précisé les critères permettant à ses équipes d'établir qu'une interaction filmée relève effectivement du harcèlement. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Meta intervient publiquement sur les dérives liées à ses lunettes intelligentes. Dès octobre 2025, la société avait rappelé, dans un communiqué, qu'elles ne devaient jamais servir à des pratiques préjudiciables telles que le harcèlement, les atteintes à la vie privée ou la collecte d'informations sensibles.

Parallèlement, Meta poursuit ses efforts contre les lunettes connectées modifiées afin de désactiver leur témoin lumineux. Une mise à jour obligatoire est désormais déployée pour empêcher toute utilisation de la caméra dès que la diode LED a été altérée ou retirée. Ce voyant clignote normalement à chaque prise de photo ou enregistrement vidéo afin d'informer les personnes filmées. Certains utilisateurs étaient toutefois parvenus à le neutraliser. Dorénavant, si ce témoin n'est plus opérationnel, l'appareil photo est automatiquement désactivé et devient totalement inutilisable.

S.N.O

FRAGILITÉ DE LA SOCIÉTÉ MODERNE

# IMAGINONS UN PAYS OU UNE GRANDE VILLE SANS ÉLECTRICITÉ PENDANT TROIS JOURS

*L'homme a créé les conditions d'une vie facile et tranquille pour son confort et son bonheur. C'est légitime et même bien mérité. Mais si jamais une de ces condition, à laquelle il s'est habitué, venait à disparaître que se passerait-il ? Ce serait une grosse catastrophe. Vous voulez un exemple ? L'électricité. Imaginons une coupure de trois jours seulement.*

Par Chaimaa Sadou

Le premier choc, et sans doute le plus critique, toucherait l'eau potable. La plupart des réseaux urbains utilisent des pompes électriques pour maintenir la pression et acheminer l'eau jusqu'aux étages. Les châteaux d'eau se vident en quelques heures à peine. Après une journée, les robinets restent à sec. Au petit matin, on n'entend plus qu'un souffle d'air, un râle de tuyauterie vide. Impossible de boire, de cuisiner ou de se laver correctement. La soif devient une préoccupation immédiate, et les habitants se ruent sur les bouteilles d'eau dont les stocks s'épuisent en un temps record.

L'assainissement s'arrête aussi. Les stations d'épuration et les pompes de relevage des eaux usées cessent de fonctionner. Les égouts risquent de refouler dans les rues, les caves et parfois même dans les logements. L'hygiène se dégrade à une vitesse alarmante. Sans eau pour tirer la chasse d'eau ou nettoyer les aliments, les risques de maladies liées à l'eau, comme le choléra ou la typhoïde, augmentent de manière exponentielle. Les enfants et les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus fragile, sont particulièrement exposés. Dans ce contexte, l'eau en bouteille devient l'or bleu de la cité, et des tensions peuvent éclater pour l'accès aux dernières réserves.

Côté nourriture, la situation devient critique dès les premières heures. Un réfrigérateur ne garde plus une température sûre après quatre à six heures. Les aliments se périment rapidement : la viande devient impropre, les produits laitiers tournent. Au bout de 24 à 48 heures, les congélateurs commencent à dégeler, libérant des litres d'eau mêlés aux jus de viande, créant un danger sanitaire. Des tonnes de denrées périssables se perdent, provoquant un gaspillage alimentaire massif. Les supermarchés et les épiceries ferment leurs portes : plus d'éclairage, plus de caisses, plus de terminaux de paiement. Les chaînes logistiques s'interrompent. Les habitants doivent se contenter de ce qui reste dans leurs placards : conserves, pâtes ou riz, souvent en quantité insuffisante.

Dans certains foyers, la solidarité s'organise autour de repas collectifs improvisés. Mais cette entraide ne suffit pas à masquer l'inquiétude croissante de manquer, qui s'installe dans les esprits. À mesure que les heures passent, la ville se transforme en un espace de survie où chaque geste quotidien – boire, manger, se laver – devient une épreuve.



**Santé, transports et communications : des services vitaux paralysés**

Les hôpitaux, premiers à être submergés, disposent de groupes électrogènes de secours. Ces équipements permettent de maintenir les salles d'opération et les services de réanimation pendant un ou deux jours. Mais au-delà, le carburant devient un problème majeur. Sans ravitaillement, impossible de faire tourner les générateurs. Les patients sous assistance respiratoire ou sous dialyse se trouvent en danger immédiat. La rupture de la chaîne du froid des médicaments s'ajoute à ce tableau. Vaccins, insuline et traitements sensibles ne peuvent plus être conservés dans les pharmacies. Ce sont des milliers de vies qui basculent dans l'urgence médicale. Dans la rue, la circulation devient un champ de bataille. Tous les feux tricolores s'éteignent. Les carrefours se transforment en lieux de chaos et d'embouteillages monstres. Sans signalisation, les conducteurs s'engagent, se croisent, se bloquent. Les accidents se multiplient, et les secours ne peuvent plus se frayer un chemin. Les transports en commun électriques – métros, trams – s'immobilisent. Les rames de métro s'arrêtent en plein tunnel, plongeant les passagers dans l'obscurité et le silence. Des milliers de voyageurs restent bloqués sous terre, sans air frais, sans informations. Les stations-service ne délivrent plus de carburant car les pompes fonctionnent à l'électricité. Même les véhicules de secours peinent à faire le plein. Les pompiers doivent rationner leurs déplacements, ne répondant qu'aux incendies majeurs. Dès les premières minutes, des centaines de personnes restent coincées dans les ascenseurs, certaines prises de panique, d'autres victimes de malaises. Leurs cris restent inaudibles, noyés par le silence des moteurs arrêtés. Parallèlement, les télécommunications s'effondrent. Les antennes-relais des réseaux mobiles tiennent rarement plus d'une journée. Après 24 heures, le téléphone portable devient inutile. Plus d'internet, plus de télévision. Les habitants ne peuvent plus suivre les consignes des autorités ni contacter les secours. Composer le 15, le

17 ou le 112 devient parfois impossible, transformant chaque malaise, chaque début d'incendie en une tragédie silencieuse. L'isolement informationnel s'installe, alimentant les rumeurs et renforçant l'insécurité collective. Dans ce vide communicationnel, les radios à piles et les mégaphones deviennent les seuls outils de lien entre autorités et citoyens. Privés de repères, les habitants redécouvrent un silence oppressant, où l'absence de nouvelles devient elle-même une source de tension. Sécurité, confort thermique et climat social : l'effondrement de la cohésion L'absence d'éclairage public plonge les rues dans l'obscurité. Les cambriolages et les actes de vandalisme deviennent plus faciles. Les alarmes, les caméras de surveillance et les digicodes cessent de fonctionner. Les logements et les commerces se retrouvent sans protection. Les forces de l'ordre, privées de moyens de communication et de carburant, ne peuvent plus assurer leurs patrouilles. L'effroi s'installe, et les habitants se barricadent chez eux, transformant leurs appartements en forteresses. Le confort thermique disparaît aussi. En hiver, les chauffages s'arrêtent. Le froid s'infiltre par les murs, envahissant les appartements. Les personnes âgées, les nourrissons et les malades sont exposés à l'hypothermie. Les canalisations peuvent geler et éclater. En été, l'arrêt des climatiseurs transforme les logements en fournaies. La chaleur devient suffocante, et les coups de chaleur menacent, surtout pour les plus fragiles. Sur le plan économique, la vie s'arrête. Les distributeurs ne fonctionnent plus, les paiements par carte sont impossibles. Banques et administrations ferment : l'économie est brutalement interrompue. Les livreurs ne livrent plus, les marchés ne s'approvisionnent plus. Dans ce contexte, l'anxiété monte. Des disputes éclatent pour l'accès aux dernières ressources : eau, piles, bougies, carburant. Les files d'attente se transforment parfois en bousculades. Dans certains quartiers, les habitants s'organisent pour s'entraider. Dans d'autres, le climat se dégrade, et la loi du plus fort tente de s'imposer. Ce basculement soudain révèle une vérité

dérangeante : derrière l'apparente solidité des infrastructures, nos sociétés reposent sur un équilibre fragile, où trois jours suffisent à faire vaciller l'ordre établi. La panne d'électricité agit comme un révélateur brutal : elle met en lumière notre dépendance extrême à une énergie invisible mais vitale, expose les fissures de notre organisation sociale et souligne l'urgence de bâtir des systèmes plus résilients. Après trois jours sans électricité, une ville moderne entre dans une véritable crise humanitaire et sécuritaire. La résilience de la cité dépend alors de la capacité des autorités à déployer l'armée, à distribuer de l'eau potable par camions-citernes et à informer la population par des moyens rudimentaires comme les mégaphones ou les radios à piles. Cette plongée dans le noir rappelle avec force que nos existences reposent sur un système énergétique fragile.

Préparer des solutions de secours, renforcer la résilience des réseaux et éduquer les citoyens aux gestes de première nécessité ne sont plus des options, mais des urgences pour éviter que trois jours de panne ne se transforment en catastrophe humaine.

Au-delà de cette hypothèse, la question demeure : nos villes sont-elles réellement préparées à affronter une telle crise énergétique ? Entre infrastructures vieillissantes et dépendance croissante aux technologies, la résilience urbaine devient un enjeu majeur pour l'avenir.

Ce que nous venons d'écrire n'est que le produit d'une réflexion proche de la science-fiction. Mais c'est effectivement ce qu'il risque de se produire en cas de panne de courant de plusieurs jours. C'est pourquoi nous devons exprimer notre gratitude et notre considération aux agents de la Sonelgaz et de la protection civile qui, chaque jour, risquent leur vie, pour que nous puissions continuer à bénéficier des bienfaits de la vie moderne. Des bienfaits que nos ancêtres ignoraient et dont ils n'avaient pas eu besoin pour mener leur existence. Une existence paisible et simple certes, mais, semble-t-il, beaucoup moins stressée.

C.S

POUR LUTTER CONTRE LES MALADIES ET LA POLLUTION

# L'UGANDA INSTAURE UNE JOURNÉE MENSUELLE DE NETTOYAGE

*Dans le but de préserver l'environnement, d'améliorer la qualité de vie et de limiter la propagation des maladies, la Première ministre ougandaise, Mme Robinah Nabbanja, a annoncé le lancement d'une campagne nationale de nettoyage, entamée hier, le 25 juillet. Cette opération est appelée à se dérouler chaque premier samedi du mois sur l'ensemble du territoire.*

Par Ikram Haou

**S**elon la cheffe du gouvernement, cette journée d'assainissement sera organisée sous le slogan « Un Ouganda propre, la responsabilité de tous ». Chaque samedi consacré à cette initiative nationale de nettoyage se déroulera de 7 h à 10 h. Il s'agit d'une action socio-environnementale de trois heures durant laquelle les espaces publics seront nettoyés grâce à la mobilisation et à la participation des citoyens ougandais. La Première ministre espère ainsi que l'ensemble de la population contribuera au succès de cette initiative et participera activement à l'assainissement de son cadre de vie.

Il convient de souligner que cette initiative a effectivement débuté hier dans l'un des districts de Kampala, la capitale ougandaise. À cette occasion, les autorités ont instauré des mesures strictes, notamment une interdiction temporaire de circulation des piétons et des véhicules durant les heures consacrées au nettoyage, à l'exception des situations d'urgence ainsi que des véhicules des services essentiels, tels que les ambulances, les sapeurs-pompiers et les forces de sécurité. Mme Robinah Nabbanja a appelé les automobilistes, les entreprises et les citoyens à organiser leurs déplacements en conséquence, rappelant que l'Ouganda observera un arrêt de ses activités pendant trois heures. Elle a également invité la population à respecter les règles d'hygiène, estimant qu'elles permettraient de prévenir jusqu'à 75 % du fardeau des maladies, notamment le paludisme, la fièvre typhoïde, les maladies diarrhéiques et plusieurs autres affections.

## 33 enfants meurent quotidiennement à cause de maladies évitables

Par ailleurs, la Première ministre s'est exprimée sur la situation sanitaire du pays. Elle a indiqué que 33 enfants meurent chaque jour en Ouganda en raison de mauvaises conditions d'assainissement et de maladies évitables. Elle a notamment cité l'exemple de Kampala, qui produit quotidiennement entre 2 000 et 2 500 tonnes de déchets, alors que seulement 50 à 60 % de ce volume est collecté. Le reste s'accumule, obstrue les canaux de drainage et contribue à la pollution de l'environnement.

Dans le domaine environnemental, l'Afrique est confrontée à une crise majeure liée à la pollution, qui constitue un défi de taille dans plusieurs pays, notamment le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Ouganda, l'Égypte et le Rwanda. Cette pollution revêt de multiples formes,



notamment la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Elle résulte à la fois de facteurs naturels, comme les effets du changement climatique, et de facteurs d'origine humaine, notamment les activités industrielles insuffisamment encadrées ainsi que les mauvaises pratiques de gestion des déchets, qui ne tiennent pas suffisamment compte de l'importance stratégique de ce secteur pour la santé publique et la qualité de l'environnement.

Selon les scientifiques, le concept de pollution est étroitement lié au fonctionnement des écosystèmes. La pollution environnementale correspond à l'introduction d'un élément étranger dans un écosystème ou à la modification excessive de la quantité d'un élément déjà présent, empêchant ainsi le milieu naturel de l'absorber ou de le réguler. Ce déséquilibre perturbe l'ensemble du système écologique, dans lequel tous les organismes vivants sont étroitement liés et interdépendants. Les pollutions de l'air, de l'eau et des sols sont d'ailleurs intimement liées, l'air étant présent partout dans notre environnement. Ainsi, la pollution désigne l'ensemble des dégradations qui affectent les sols, l'air et les ressources en eau.

Les pays d'Afrique de l'Est figurent parmi les plus touchés par ce phénomène. En Ouganda, la situation environnementale demeure particulièrement préoccupante en raison de la pollution atmosphérique, de la crise des déchets solides et de la dégradation des ressources hydriques. La pollution de l'air est responsable d'environ 31 600 décès prématurés chaque année. Plus de 90 % de la population utilise encore la biomasse comme combustible pour la cuisson des aliments. Par ailleurs, l'absence de normes strictes en matière d'émissions des véhicules contribue fortement à l'aggravation de la qualité de l'air dans des villes comme Kampala, régulièrement classée parmi les plus polluées au monde.

## Gros problème avec les eaux usées se mélangeant avec les cours d'eau

Les déchets plastiques représentent également un problème majeur

dans plusieurs régions, notamment à Kampala et à Masaka. Certaines décharges traditionnelles, comme celle de Kiteezi, ont provoqué de véritables catastrophes humaines et environnementales à la suite de glissements de terrain et de multiples formes de pollution. Face à cette situation, plusieurs initiatives locales cherchent désormais à améliorer la collecte, le tri et le recyclage des déchets afin de préserver, entre autres, le lac Victoria.

À ces difficultés s'ajoutent la pollution des eaux et la dégradation continue de l'environnement. Les rejets industriels, les eaux usées domestiques ainsi que les eaux de ruissellement issues des activités agricoles sont souvent déversés directement dans les cours d'eau. Cette pollution favorise la propagation de nombreuses maladies, notamment le choléra, les gastro-entérites et plusieurs autres infections d'origine hydrique. Par ailleurs, l'exploitation minière illégale ou insuffisamment réglementée accélère la dégradation des sols, détruit la végétation et fragilise les habitats naturels.

## Pollutions et épidémies émergentes

Les rapports publiés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) montrent que le continent connaît aujourd'hui une double transition sanitaire. Si les décès liés à certaines maladies infectieuses traditionnelles ont sensiblement diminué, cette évolution est désormais contrebalancée par une hausse rapide des maladies non transmissibles, telles que les maladies chroniques, ainsi que par l'apparition d'épidémies émergentes.

En lien avec la pollution, ces maladies peuvent résulter non seulement de la dégradation générale de l'environnement, mais également du manque d'hygiène et de l'insuffisance des mesures préventives adoptées par les populations elles-mêmes. En Ouganda, le déficit en matière d'hygiène demeure un problème majeur à l'origine d'une grande partie des maladies recensées dans le pays. Cette situation est notamment liée aux dif-

férentes formes de pollution évoquées précédemment, comme la contamination des ressources en eau ou encore le manque d'accès à l'eau potable.

Parmi les principales maladies associées au manque d'hygiène figurent les maladies diarrhéiques, notamment le choléra, la dysenterie, qu'elle soit d'origine bactérienne (*Shigella*) ou parasitaire (amibes), les parasitoses intestinales, les gastro-entérites bactériennes, les diarrhées provoquées par *Escherichia coli*, les infections à *Campylobacter* ainsi que les salmonelloses, dont la fièvre typhoïde. Ces maladies se propagent principalement en raison d'un lavage insuffisant des mains, de la consommation d'eau contaminée, du non-respect du lavage des mains, de la défécation à l'air libre et de la contamination des puits.

Pour des causes identiques ou très proches, d'autres maladies continuent également de se propager, notamment les hépatites A et E, la poliomyélite, la schistosomiase, également appelée bilharziose, le trachome, diverses maladies de la peau, les infections respiratoires ainsi que plusieurs autres affections évitables grâce à de meilleures conditions d'hygiène et d'assainissement.

On peut ainsi considérer que de nombreux pays africains continuent de souffrir d'un déficit en matière de propreté, conséquence d'un manque de politiques efficaces de développement environnemental, mais également d'une insuffisante culture de la propreté en tant que responsabilité individuelle et collective. L'initiative lancée hier en Ouganda dans le cadre de cette campagne nationale de nettoyage vise précisément à améliorer durablement l'assainissement de l'environnement, à renforcer la sensibilisation aux enjeux écologiques, à rappeler l'importance de la propreté dans la vie quotidienne et à encourager les citoyens à participer activement à ce type d'actions. Une telle démarche contribuera à développer une véritable culture de l'hygiène et à réduire les risques de propagation des maladies au sein de la population.

I.H

FOOTBALL/ CAN-2027

LE TOURNOI MAINTENU À 24 ÉQUIPES

La prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, organisée conjointement par la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda, se déroulera avec 24 équipes, a confirmé la Confédération africaine de football (CAF), écartant l'idée d'une extension à 28 sélections, dans un communiqué publié jeudi sur ses réseaux sociaux.

Lors de la conférence de presse de mercredi, le Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, a confirmé que la CAN-2027 réunira 24 équipes nationales. Les informations relayées par certains médias, qui suggèrent le contraire, sont inexactes", précise le communiqué de l'instance sportive. Le tournoi continental qui réunir 24 équipes pour la quatrième fois de rang, se jouera du 19 juin au 17 juillet. L'Algérie avait remporté la première édition dans formule à 24 pays, disputée en 2019 en Egypte. Les six journées des qualifications de la CAN-2027 se joueront entre septembre et novembre prochains. Quart de finaliste lors de la dernière CAN-2025, l'équipe nationale évoluera dans le groupe I, en compagnie du Burundi, de la Zambie et du Togo. Les Verts entameront la campagne qualificative à domicile face à la Zambie, en match prévu entre le 24 et le 26 septembre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale.



APRÈS SA PRESTATION AU MONDIAL 2026

LE GARDIEN CAP-VERDIEN VOZINHA REJOINT LE CHAMPIONNAT CHILIEN

Le gardien cap-verdien Vozinha, l'un des héros du dernier Mondial de football, va s'engager avec le club chilien Colo Colo, a annoncé vendredi le président du club chilien. "Vozinha va devenir un joueur de Colo Colo, il viendra au Chili dans les prochains jours, il passera les examens de rigueur et sera ensuite présenté, ici, au Stade Monumental", s'est félicité Anibal Mosa devant des journalistes, avant un match de championnat national.

Vozinha a été l'une des principales attractions de la Coupe du monde, avec des performances héroïques du haut de ses 40 ans, notamment en groupes contre l'Espagne (0-0), victorieuse de la compétition. De son vrai nom Josimar José Evora Dias, il a mené une sélection cap-verdienne ébouriffante jusqu'aux 16e de finales, où les Requins Bleus ont poussé les finalistes argentins en prolongations (3-2 a.p). Passé par Chypre, la Slovaquie, la Moldavie ou encore l'Angola, Vozinha n'a signé son premier contrat professionnel qu'à 26 ans. Il doit arriver à Colo Colo en provenance du GD Chaves, en deuxième division portugaise. "Sportivement, il est en très bonne forme, c'est pour cela que nous le recrutons", a ajouté Anibal Mosa. Grâce à ses performances au Mondial, Vozinha est devenu en quelques semaines une personnalité ultra-suivie, passant de 50.000 à près de 30 millions d'abonnés sur page officielle sur les réseaux sociaux.

RS

FOOTBALL/ LIGUE 1 (TRANSFERTS) LE MAURITANIEN MOHAMED EL-ABD SIXIÈME RECRUE ESTIVALE DE LA JSK

Le défenseur international mauritanien, Noh Mohamed El-Abd, est devenu la sixième recrue estivale de la JS Kabylie, a annoncé le club de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. Le joueur de 25 ans, qui compte 30 sélections avec les "Mourabitounes", vient renforcer l'effectif des "Canaris" en prévision de la nouvelle saison, après les arrivées du milieu offensif Mustapha Djabril Soukhou (PAC), des défenseurs Abdallah Bendouma et Taoufik Chérifi (Club Africain/Tunisie), du milieu de terrain Messala Merbah (CS Constantine) et du milieu relayeur Badis Bouamama (ES Ben Aknoun).

"Ce recrutement s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par le club en vue de la nouvelle saison. Par son profil et son vécu du haut niveau, Noh Mohamed El Abd vient renforcer un effectif

appelé à répondre aux ambitions de la JS Kabylie", précise la JSK dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux.

L'équipe de la ville des Genêts, s'est passée en revanche des services de six éléments : le gardien de but Idir Hadid, les défenseurs Farès Nechat, Hamza Mouali et Idir Mokeddem, ainsi que les attaquants Massinissa Nezla et l'Angolais Jaredi Teixeira.

La direction kabyle a confié la barre technique au technicien franco-algérien Karim Belhocine, engagé en remplacement de l'Allemand Josef Zinnbauer.

La JSK a bouclé la saison 2025-2026 à la 5e place du classement général, ex aequo avec l'Olympique Akbou, avec 45 points pour chaque club, échouant à se qualifier pour une compétition continentale.

RS

FOOTBALL/ CHAMPIONNAT DU QATAR BENNACER EN ROUTE VERS AL-GHARAFA

Le milieu de terrain international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, est en passe de rejoindre Al-Gharafa (Div.1 qatarie de football), rapportent des médias italiens ce samedi.

Le joueur algérien de 28 ans va résilier son contrat avec le club lombard, après avoir trouvé un accord verbal avec le club qatari, précise la même source. Bennacer était proche d'opter pour l'autre équipe qatarie d'Al-Shamal, où évolue l'attaquant et son coéquipier en sélection nationale, Baghdad Bounedjah, avant que le transfert n'échoue.

L'ancien joueur d'Empoli rejoindra à Al-Gharafa le milieu offensif algérien,

Yacine Brahimi.

Lors du précédent exercice, Bennacer a évolué sous les couleurs du Dinamo Zagreb (Div.1 croate), avec lequel il a disputé 19 rencontres toutes compétitions confondues, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Toutefois, Bennacer a vu sa progression ralentie ces dernières années par des blessures récurrentes, qui ont limité son temps de jeu et affecté son rendement.

Il n'avait pas été retenu dans la liste des 26 joueurs de l'équipe nationale, pour la Coupe du monde 2026.

RS

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN RENFORCEMENT DE LA COORDINATION AVEC LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

Comité olympique et sportif algérien (COA) a tenu une réunion technique de coordination avec les directeurs techniques nationaux des fédérations sportives concernées par les prochaines échéances internationales, afin de faire le point sur les préparatifs des délégations algériennes appelées à participer aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026 et aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar-2026, a indiqué jeudi l'instance olympique dans un communiqué. Cette réunion a été consacrée à la finalisation des préparatifs relatifs à la participation des athlètes algériens aux Jeux méditerranéens, prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), ainsi qu'aux Jeux olympiques de la jeunesse, programmés du 31 octobre au 13 novembre à Dakar (Sénégal), précise la même source.

Les participants ont passé en revue les différents aspects logistiques, organisationnels et techniques liés au déplacement et au séjour de la délégation algérienne. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre le COA et les fédérations sportives nationales afin d'identifier les besoins et les priorités permettant d'assurer les meilleures conditions de préparation aux athlètes ainsi qu'aux staffs techniques et administratifs, explique le communiqué de l'instance sportive. Selon le COA, cette démarche s'inscrit dans le cadre de sa volonté de garantir une préparation optimale des différentes sélections nationales et de

réunir toutes les conditions favorables pour permettre aux représentants algériens de défendre au mieux les couleurs nationales lors des prochaines compétitions continentales et internationales. Les Jeux méditerranéens de Tarente-2026 se dérouleront dans la ville de Tarente ainsi que dans les provinces voisines de Lecce et Brindisi. Plusieurs infrastructures sportives ont été rénovées à cette occasion, notamment le stade Erasmo-Iacovone, la salle Pala Ricciardi, le stade nautique et le Centre des sports aquatiques. Quelque 5.000 athlètes issus de 26 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie sont attendus à cette 20e édition, qui proposera un programme inspiré du modèle olympique avec plusieurs disciplines destinées à promouvoir la coopération entre les pays du bassin méditerranéen. La précédente édition des Jeux méditerranéens (19e) s'était déroulée à Oran en 2022, tandis que la première édition avait été organisée en 1951 à Alexandrie (Egypte).

Les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar-2026 réuniront, pour leur part, près de 2.700 jeunes athlètes. L'événement sera précédé, en septembre prochain, par le relais de la flamme olympique de la jeunesse, qui parcourra 14 régions du Sénégal à travers une série de célébrations destinées à promouvoir les valeurs de l'olympisme et à rassembler les communautés africaines autour de cet héritage sportif.

RS

ACCUEIL DES JEUNES DE LA DIASPORA

# MUSTAPHA HIDAOUI INSPECTE LES INFRASTRUCTURES D'ÉTÉ À ALGER

*M. Mustapha Hidaoui, ministre en charge de la Jeunesse et du Conseil supérieur de la jeunesse, a effectué une visite, vendredi soir, à la Maison de jeunes Moudjahid Khalil-Yousfi (Aïn Taya) ainsi qu'au Centre de vacances El Kadous (Alger), afin d'examiner les prestations offertes au second groupe d'enfants issus de la communauté nationale vivant hors des frontières, selon un bilan transmis par ses services.*

Par Halim Derdar

Le déplacement s'inscrit dans le cadre du contrôle continu du dispositif estival mis en place,

et a permis au responsable de constater sur place les modalités d'hébergement, de restauration et d'encadrement réservées à ces jeunes, précise la même note.  
Durant cette inspection, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de veiller scrupuleusement aux règles de sûreté et de prévention, tout en exigeant le maintien d'un haut niveau de propreté, de soins médicaux et de confort général, pour que chaque enfant puisse profiter pleinement de son séjour et que cette initiative nationale porte pleinement ses fruits, ajoute le document officiel.

H.D



## AFFLUX TOURISTIQUE RECORD DANS LE SUD ALGÉRIEN LA SAISON SAHARIENNE ATTIRE DES MILLIERS DE VISITEURS À ILLIZI

Depuis l'ouverture de la période estivale dans le désert, qui s'étend d'octobre 2025 à avril 2026, pas moins de 19.755 voyageurs, venus aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur du pays, ont rejoint la région d'Illizi, selon les chiffres communiqués samedi par la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.  
Ce public, attiré par les richesses naturelles, archéologiques et culturelles exceptionnelles de cette zone, se répartit en 11.460 Algériens et 8.295 visiteurs étrangers issus de divers pays. Parmi ces derniers, 7.292 ont transité par des voyagistes locaux, tandis que plus d'un millier d'autres ont

trouvé refuge, au cours de la même période, dans les hôtels et gîtes disponibles sur place, a précisé le directeur Mohamed Ali Ouidane.  
Il convient de noter que les agences implantées dans la wilaya ont pris en charge, cette saison, 351 touristes internationaux arrivés directement, sans oublier les 6.941 supplémentaires qui ont gagné Illizi par l'intermédiaire de structures basées dans d'autres wilayas, signe évident de l'engouement croissant pour cette destination.  
En ce qui concerne les capacités d'hébergement, le responsable a fait savoir que plus de 12.463 personnes ont été logées dans les

infrastructures locales, dont 7.434 en hôtels et 5.029 en auberges, pour un total de 2.217 nuitées comptabilisées dans les établissements hôteliers durant cette saison.  
Selon M. Ouidane, cet engouement prouve qu'Illizi s'impose comme l'une des étapes majeures du tourisme saharien en Algérie, grâce à ses paysages enchanteurs, ses vestiges historiques et son patrimoine vivant, sans oublier la synergie entre les agences de voyage et les structures d'accueil qui œuvrent à offrir un séjour des plus agréables aux visiteurs.

H.D

## PROGRAMME MOBILITÉ DES JEUNES DES WILAYAS CÔTIÈRES ACCUEILLENT DES DÉLÉGATIONS DE JEUNES DU SUD ET DES HAUTS-PLATEAUX

Plusieurs wilayas côtières accueillent actuellement des délégations de jeunes venues des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans le cadre du programme de jumelage entre wilayas, inscrit dans le programme ministériel "Mobilité des jeunes", indique samedi un communiqué du ministère de la Jeunesse.  
"Dans le cadre du programme ministériel +Mobilité des jeunes+, et du programme de jumelage entre wilayas visant à renforcer la communication et les échanges entre les jeunes du pays, les wilayas côtières accueillent des délégations de jeunes en

provenance des wilayas du Sud algérien et des Hauts-Plateaux pour participer à des programmes riches et variés", a précisé la même source.  
Cette initiative constitue "une occasion pour consolider les liens de fraternité, renforcer les valeurs d'appartenance nationale et favoriser le partage d'expériences et de savoir-faire entre les jeunes d'un même pays", selon la même source.  
Cette phase du programme de jumelage concerne des délégations de jeunes des wilayas d'El Meniaa, Tlemcen, M'Sila et Béjaïa, a conclut le communiqué.

R.S

## NOTRE RELIGION LANCEMENT DES ÉLIMINATOIRES DU CONCOURS DE WILAYA DE MÉMORISATION DU CORAN AVEC TAJWID ET TAFSIR

Les éliminatoires du concours de wilaya de mémorisation, de récitation du Saint Coran selon les règles du Tajwid et Tafsir (exégèse), organisé en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, ont débuté samedi, a-t-on appris auprès de la Direction des affaires religieuses et des wakfs de Mascara, initiatrice du concours. Ces épreuves se déroulent dans les mosquées centrales des 16 daïras de la wilaya, avec la participation de plus de 900 candidats âgés de 8 à 25 ans, issus des écoles d'enseignement coranique et des zaouïas de la région, a indiqué la même source. S'étalant sur deux jours, ce concours vise à évaluer les participants dans trois domaines : la mémorisation du Saint Coran, la maîtrise des règles du Tajwid ainsi que les connaissances liées à l'exégèse coranique. Les épreuves sont encadrées par des jurys composés d'imams, d'enseignants des écoles coraniques et de cadres relevant du secteur des affaires religieuses.  
Les noms des cinq premiers lauréats de chaque daïra seront annoncés à la fin de la semaine prochaine. Ces derniers accéderont à la phase finale du concours de wilaya de mémorisation, de récitation selon les règles du Tajwid et d'exégèse du Saint Coran, qui sera organisée prochainement à la mosquée-pôle "Imam Muslim" de la ville de Mascara, selon la même source.  
Le concours s'inscrit dans le cadre de la valorisation des efforts déployés par les écoles d'enseignement coranique et les zaouïas de la wilaya dans l'apprentissage et la transmission du Livre Saint. Il figure également parmi les activités religieuses et intellectuelles programmées en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif.

R.S

## JOURNÉE MÉDICO-CHIRURGICALE À NAÂMA 84 INTERVENTIONS EN ORL RÉALISÉES

Quatre-vingt-quatre (84) interventions chirurgicales spécialisées en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été réalisées dans le cadre d'une journée médico- chirurgicale organisée au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH) "Kadri Mohamed" de Naâma, a indiqué samedi le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Ahmed Dranane.  
Le même responsable a précisé que cette opération, organisée vendredi en coordination avec l'Association nationale des Amis du malade, a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour garantir son bon déroulement.  
Les interventions ont été assurées par une équipe médicale spécialisée en chirurgie ORL, composée de praticiens bénévoles venus de la wilaya de Chlef, en collaboration avec les équipes médicales des EPH de Naâma et de Mécheria, ainsi que celles de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) "Frères Hamzaoui" de Naâma.  
Le chef de la délégation médicale bénévole, le professeur Djilali Ayad Khaled, a indiqué que cette journée était principalement destinée aux enfants malades issus de familles résidant dans les zones éloignées et les régions nomades des différentes

communes de la wilaya. Les interventions réalisées ont notamment concerné l'ablation des amygdales et le traitement des affections sinuales.  
Par ailleurs, plus de 100 patients de différents âges ont bénéficié de consultations médicales spécialisées. A l'issue de ces consultations, plusieurs cas nécessitant une prise en charge chirurgicale ont été programmés pour des interventions au cours des prochains mois.  
Selon les organisateurs, ces actions, menées régulièrement dans les établissements de santé de la wilaya de Naâma en coordination avec l'Association nationale des Amis du malade, contribuent à rapprocher les soins spécialisés des populations, notamment celles vivant dans les zones enclavées, en leur permettant d'accéder à des consultations et à des interventions chirurgicales spécialisées.  
Ces journées médico-chirurgicales représentent également une occasion de renforcer la formation continue et de favoriser l'échange d'expériences entre les professionnels médicaux et paramédicaux des établissements de santé de la wilaya, ont souligné les organisateurs.

R.S

## IMPÉRIALISME

# LA GUERRE EST LA CONTINUATION DE L'EXPLOITATION CAPITALISTE PAR D'AUTRES MOYENS

## (1/2)

*Comme chacun l'aura compris, mon titre est tiré d'une célèbre remarque que le général prussien Carl von Clausewitz, a faite dans son traité de stratégie militaire, De la guerre, rédigé en majeure partie après les guerres napoléoniennes, entre 1816 et 1830 : « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ». A l'époque, c'était peut-être encore vrai, même si Napoléon 1er avait donné le contrôle de notre monnaie à un groupe de banquiers privés en créant la Banque de France en 1800, mais aujourd'hui, ce ne l'est plus car les gouvernements des états soi-disant démocratiques sont entièrement soumis aux intérêts du Grand Capital mondialisé, dont les liens avec le crime organisé sont bien documentés.*

**Par Dominique Muselet**  
In mondialisation.ca,  
22 juillet 2026

On ne peut s'en rendre compte, cependant, que si on accepte de sortir le nez du guidon, comme on le recommande aux cyclistes débutants.

Ce n'est pas simple car c'est justement là, sur le guidon, que nous ramène sans cesse la propagande occidentale, au point qu'il est désormais quasiment interdit de présenter, dans les médias officiels ou ailleurs, le moindre élément de contexte qui pourrait expliquer ce qui se passe dans le monde.

### L'économie mondiale au bord du gouffre

Une émission récente du site Dialogue Works en Français réunit deux célèbres économistes étasuniens, le marxiste Richard Wolff et son ami Michael Hudson sous le titre L'économie mondiale au bord du gouffre alors qu'une guerre totale... Ils expliquent comment le capitalisme industriel s'est transformé en un pur capitalisme de conquête coloniale et de pillage, dont le fer de lance, les États-Unis d'Amérique, entraîne le monde dans une guerre totale pour garder son hégémonie et continuer de vivre aux crochets du reste du monde. Voilà un résumé du dialogue entre ces deux grands esprits :

Richard Wolff : « Ce à quoi on assiste en ce moment, c'est à la désintégration de l'ordre économique, dominé par les États-Unis, qui a été mis en place après la seconde guerre mondiale. Dans les années 1970, il a connu ses premières difficultés, suite à la perte des colonies dont le pillage assurait une grande partie de la richesse de l'Occident. Pour remplacer la prédation coloniale et maintenir les profits capitalistes, les états ont développé le crédit, en augmentant sans cesse la dette.

Pour rappel c'est en 1973, que la Loi n° 73-7, souvent surnommée « Loi Pompidou-Giscard », interdit à l'État français d'emprunter directement auprès de la Banque de France à taux zéro ou à taux préférentiel, ce qui a garanti une rente fixe à l'oligarchie financière, tout en lui donnant tout un moyen de chantage supplémentaire sur les peuples.

« En même temps, pour compenser la perte de la main d'œuvre bon marché des colonies et faire baisser les salaires, les pays capitalistes ont ouvert leurs frontières à une immigration de masse.

« Mais maintenant, ces deux



sources de richesse sont taries. L'économie occidentale est déstabilisée par le poids de la dette et la société occidentale par le poids de l'immigration. Il faut absolument trouver de nouvelles sources de profit. C'est pourquoi l'Europe, avec son proxy ukrainien, s'est lancée dans une guerre désespérée contre la Russie, qui, elle, n'est pas au service de la Finance, dans l'espoir de la démanteler et de la piller, tandis que les États-Unis et leur proxy israélien s'occupent du Moyen-Orient.

Michael Hudson : « Les États-Unis ont en quelque sorte récupéré les anciennes colonies européennes dans les années 1970, puis augmenté leur emprise coloniale sur le Moyen-Orient. Mais l'attaque israélo-américaine sur l'Iran, qui a pour but de contrôler le commerce international du pétrole tout comme l'attaque contre la Russie et le Venezuela, a fait comprendre aux états de la région et notamment aux États du Golfe, qu'ils devaient se libérer de la domination coloniale financière étasunienne pour survivre. Cette guerre est une guerre existentielle pas seulement pour l'Iran, mais aussi pour des États-Unis désindustrialisés. Ces guerres qui nécessitent d'énormes dépenses militaires et le réarmement de l'Europe sont le dernier espoir des États-Unis capitalistes. Peu importe que cela se fasse aux dépens des populations (destruction de l'état social et de l'économie autre que militaire).

Richard Wolff : « La situation actuelle rend les pays européens plus dépendants que jamais des États-Unis, à l'heure où ces derniers soutiennent de moins en moins l'Europe. Tout cela augmente la pression sur les pays européens qui se sont coupés de l'énergie bon marché de la Russie et sont confrontés à la concurrence de la Chine. Pour eux, le soutien des États-Unis est existentiel, ainsi que la conquête de la Russie, raison pour laquelle ils s'entêtent dans une guerre qu'ils ne peuvent pas gagner. Pour sortir de cette impasse qui la mène à la ruine, l'Europe doit sortir du système capitalisme, et donc de la domination étasunienne, et ins-

taurer une économie socialiste.

Michael Hudson : « Clausewitz a dit que « La guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens » mais les Européens n'ont pas de politique. Leur politique est simplement de faire la guerre. Et pourquoi ? Pour faire à la Russie ce qu'ils ont fait à l'Afrique : la coloniser et lui faire payer des réparations de guerre, comme les États-Unis veulent le faire avec l'Iran actuellement. Mais l'euro n'est pas le dollar, surtout depuis que l'UE a perdu la confiance du monde en volant les avoirs de la Russie, et tout ce que fait l'Europe est autodestructeur. Le seul bénéficiaire est le complexe militaro-industriel. Seule la Russie peut sauver l'Europe.

« Les États-Unis sont déterminés à saisir ou détruire toute l'énergie mondiale. L'énergie va augmenter partout et le monde va tomber en récession si les États-Unis arrivent à leur fin. Que va faire le reste du monde ? Que vont faire les pays producteurs ? Vont-ils laisser les États-Unis prendre le contrôle du commerce international de l'énergie et l'utiliser comme moyen de pression contre eux, ou vont-ils soutenir l'Iran pour garder leur liberté commerciale ? Les pays de l'OPEC, la Russie et la Chine sont tous concernés, mais ils ont un temps de retard, car les États-Unis, comme on le verra ensuite avec Brian Berletic réfléchissent à la manière de prendre le contrôle de l'énergie mondiale, de l'IA, technologie militaire et tout ce dont les autres pays ont besoin, depuis des dizaines d'années, et ils en ont planifié toutes les étapes. Richard Wolff : « J'aimerais amener Karl Marx dans la discussion. Marx a développé la notion qu'un système économique comme le capitalisme prospère dans la mesure où il développe les forces de production (technologie, productivité, etc.). Mais les États-Unis font le contraire. Ils bloquent les voitures électriques suédoises, les panneaux solaires chinois, des composants pharmaceutiques, etc. Le capitalisme étasunien est maintenant en train de détruire le progrès technologique. S'efforcer seulement de protéger ce qu'on a, n'est pas un signe de force.

Le sud global, dont l'Iran, réclame une place dans l'économie mondiale et la Chine soutient cette évolution, tandis qu'Israël est là pour l'empêcher. Tout le monde attend de voir où penchera la balance. Michael Hudson : « Le capitalisme en Europe et aux États-Unis est un échec, mais il a réussi en Russie qui a fait exactement ce que Marx et toute sa génération préconisaient : faire évoluer le capitalisme vers le socialisme à travers une économie mixte, dans laquelle l'état joue un rôle clé pour développer les infrastructures et remplir les besoins essentiels du pays. En Europe et aux États-Unis, on assiste à la destruction de l'esprit même du capitalisme industriel du 19ème siècle. Ça a commencé avec les Chicago boys, Milton Friedman, Margaret Thatcher, Ronald Reagan : il fallait se débarrasser de la tutelle de l'état, privatiser à tour de bras, transformer toutes les infrastructures en monopoles et financiariser l'économie. Cela a conduit à la désindustrialisation de l'Amérique et de l'Europe et a pavé la route à la Chine qui a réinventé la roue en faisant exactement ce que Marx disait, une économie mixte débarrassée de la finance, des monopoles, des rentiers et centrée sur les investissements productifs pour augmenter la productivité et le niveau de vie. Les États-Unis préfèrent la guerre à ce modèle alternatif qui menace les intérêts de l'oligarchie financière. Le capitalisme occidental est un capitalisme de prédation pure, un système néo-féodal, une économie basée sur la rente dont le capitalisme industriel était supposé nous libérer. « Les autres pays doivent analyser tout cela et se poser la question : quel type d'économie, de commerce, de système monétaire et financier voulons-nous ? Et nous, aux États-Unis, nous devons nous demander si notre économie doit continuer à servir au système financier et au système militaro-industriel à uniquement maintenir la dollarisation du monde, ou s'il faut mettre en place une alternative ? C'est cette question qui est au cœur des événements internationaux depuis quelques années...

**D.M (À SUIVRE...)**



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LE CHEVAL, L'ÂNE ET LE LONG CHEMIN DE LA SAVANE

Au cœur d'une vaste savane où les baobabs dressaient leurs branches vers le ciel, les animaux vivaient sous l'autorité d'un vieux lion respecté pour sa sagesse.

Un matin, une longue sécheresse s'abattit sur le pays. Les rivières s'asséchèrent et les points d'eau devinrent rares. Le vieux lion annonça qu'au-delà des collines se trouvait une source qui ne tarissait jamais. Tous ceux qui auraient le courage d'y aller pourraient sauver leur famille. Parmi les volontaires se trouvaient un cheval, admiré pour sa beauté et sa vitesse, et un âne, que beaucoup regardaient avec mépris. À peine le signal donné, le cheval s'élança comme le vent. Les animaux applaudissaient son allure majestueuse.

— Regardez-le ! s'exclamaient-ils. Personne ne pourra le rattraper ! L'âne, lui, avançait sans se presser. Ses pas étaient lents, mais réguliers. Il ne cherchait pas à impressionner qui que ce soit. Il gardait les yeux fixés sur le chemin.

Au fil des heures, le soleil devint brûlant. Le cheval, épuisé par sa course rapide, s'arrêta à plusieurs

reprises pour reprendre son souffle. À chaque pause, il perdait un peu de son avance.

L'âne, lui, continuait d'un même pas. Il ne courait pas, mais il ne s'arrêtait presque jamais.

À la tombée de la nuit, alors que le cheval était encore étendu à l'ombre d'un grand arbre, l'âne atteignit enfin la source. Il remplit sesalebasses, se désaltéra et reprit tranquillement le chemin du retour.

Lorsque le cheval arriva à son tour, il trouva l'âne déjà prêt à repartir. Sur le chemin du village, le cheval baissa la tête.

— J'ai cru que ma vitesse suffisait à faire de moi le meilleur, dit-il avec humilité.

L'âne répondit doucement :  
— La route ne récompense pas toujours celui qui court le plus vite. Elle honore surtout celui qui ne renonce jamais.

À leur retour, le vieux lion réunit tous les animaux et déclara :  
— Aujourd'hui, la savane a reçu une grande leçon. La force impressionne les yeux, mais la persévérance mène jusqu'au but.

Depuis ce jour, plus aucun ani-



mal ne se moqua de l'âne. Tous comprirent que chacun possède son propre rythme et que la patience peut conduire aussi loin que la rapidité.

MORALE :  
Ne méprise jamais celui qui avance lentement. La réussite n'appartient pas toujours aux plus rapides, mais à ceux qui poursuivent leur chemin avec patience, courage

et persévérance. Celui qui reste constant dans l'effort finit, lui aussi, par atteindre sa destination

Un ancien adage africain dit : « La distance que peut parcourir un cheval, l'âne peut aussi parcourir. »

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 23 juillet 2026

## LA CALEBASSE DE KONO

Dans un village paisible d'Afrique de l'Ouest vivait un jeune homme nommé Kono. Chaque matin, avant le lever du soleil, il parcourait un long sentier jusqu'à la rivière. Sur sa tête reposait une grandealebasse remplie d'eau qu'il rapportait pour sa vieille mère et ses jeunes frères.

En le voyant revenir, les villageois lançaient parfois des remarques.

— Pourquoi marches-tu si lentement ? demandait l'un.

— Une simplealebasse ne peut pas être si lourde ! ajoutait un autre en riant.

Kono ne répondait jamais. Il baissait les yeux et poursuivait son chemin, pas après pas.

Un jour, le vieux sage du village, assis sous un immense baobab, entendit ces moqueries. Il convoqua les plus bavards et leur tendit laalebasse de Kono.

— Puisque vous pensez que cette charge est légère, portez-la jusqu'à la rivière et revenez.

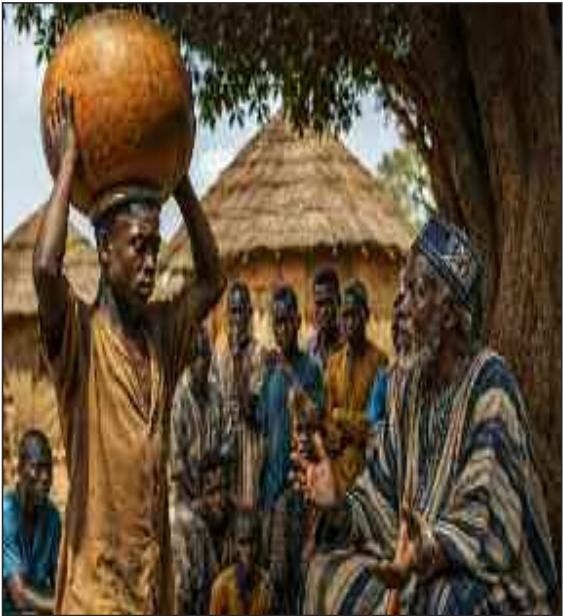
Les jeunes acceptèrent avec assurance. Mais à peine eurent-ils parcouru quelques centaines de pas que leurs épaules se raidirent, leur nuque se fatigua et leurs jambes devinrent lourdes. Au retour, ils étaient essoufflés et silencieux.

Le vieux sage les regarda avec un sourire empreint de bonté.

— Vous voyez, dit-il, le poids d'unealebasse ne se mesure pas avec les yeux, mais avec les épaules.

Puis il ajouta :  
— Dans la vie, il en est de même pour les peines du cœur, les soucis de la famille, la pauvreté, la maladie ou les combats que chacun mène en silence. On peut voir un homme sourire sans connaître les larmes qu'il a versées avant l'aube. On peut admirer son courage sans savoir combien de fois il a failli tomber.

Le village resta silencieux. Les paroles du vieil homme pénétrèrent les cœurs plus



profondément que le son du tam-tam.

Depuis ce jour, personne ne se moqua plus de Kono. Au contraire, chacun chercha à alléger, autant qu'il le pouvait, la charge de son voisin.

Et les anciens répétèrent souvent ce proverbe aux enfants :  
« Celui qui porte laalebasse sait combien elle pèse. »

Car seul celui qui supporte un fardeau connaît réellement son poids.

LEÇON DE MORALE :  
Ne juge jamais la souffrance d'une personne à partir de ce que tu vois. Derrière un visage calme peuvent se cacher de lourdes épreuves. Fais preuve d'humilité, de compassion et de bienveillance, car chacun porte unealebasse dont lui seul connaît le véritable poids.

Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 23 juillet 2026

## LE BŒUF, L'ÂNE ET LE JOUG DU CHEF

Au cœur d'une vaste savane, il existait un village où les hommes vivaient en harmonie avec les animaux. Chaque saison des pluies, le chef du village organisait les travaux des champs afin que chacun participe à la prospérité de la communauté. Parmi les animaux les plus utiles se trouvaient un robuste bœuf nommé Koloko et un âne courageux appelé Zigo.

Le bœuf était puissant. Il pouvait tirer la lourde charrue du matin jusqu'au coucher du soleil sans faiblir. L'âne, lui, n'avait pas cette force, mais il parcourait sans relâche les sentiers étroits pour transporter les récoltes, les jarres d'eau et les fagots de bois jusqu'au village.

Un jour, un jeune cultivateur, persuadé que tous les animaux devaient accomplir le même travail, attela le bœuf et l'âne sous un seul et même joug.

Au début, les deux animaux firent de leur mieux. Mais très vite, leurs pas cessèrent d'être accordés. Le bœuf avançait avec puissance, tandis que l'âne peinait à suivre. Le joug tirait de travers, la charrue s'enfonçait dans la terre et le champ restait mal labouré. Le vieux chef du village, qui observait la scène, s'approcha en s'appuyant sur son bâton. Il dit au jeune cultivateur :  
— Mon fils, tu veux que deux êtres différents accomplissent exactement la même tâche. Ce n'est ni juste, ni sage. Puis il détacha les deux animaux.

Le bœuf reprit la charrue, comme il l'avait toujours fait. L'âne fut chargé de transporter les semences, l'eau et les outils jusqu'aux cultivateurs.

Avant la fin de la journée, le champ était parfaitement labouré, les semences étaient prêtes et chacun avait accompli son travail avec succès.

Le chef réunit alors les villageois et déclara :  
— Écoutez bien la sagesse de nos ancêtres : « L'âne et le bœuf ne peuvent pas porter le même joug. » Chacun possède des qualités que l'autre n'a pas. Celui qui veut rendre tout le monde identique finit par affaiblir chacun. Mais celui qui confie à chacun la tâche qui lui convient fait grandir toute la communauté.

Depuis ce jour, les habitants du village cessèrent de comparer les forces des uns et des autres. Ils apprirent à respecter les talents de chacun, sachant que la différence n'est pas une faiblesse, mais une richesse.

MORALE : Dieu n'a pas donné les mêmes capacités à tous. La véritable sagesse consiste à reconnaître les qualités de chacun et à lui confier la place où il pourra donner le meilleur de lui-même. C'est en unissant des talents différents que l'on bâtit les plus grandes réussites.



Publié sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 23 juillet 2026



| Fajr  | Dohr  | Asr   | Maghreb | Isha  |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 03:58 | 12:55 | 16:44 | 20:08   | 21:44 |

SECTEUR DE LA SANTÉ

AIT MESSAOUDENE PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU RENFORCEMENT DU NIVEAU DE PRÉPARATION DU SECTEUR

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, samedi au siège du ministère, une réunion nationale consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des instructions et au renforcement du niveau de préparation du secteur de la santé, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, tenue par visioconférence, a réuni les directeurs de la santé et de la population et les directeurs des établissements de santé sous tutelle des différentes wilayas du pays, outre les directeurs généraux des centres hospitalo-universitaires (CHU).

A l'entame de la réunion, le ministre a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'évaluation de l'état de mise en œuvre des instructions et orientations émanant de l'administration centrale et du niveau de leur concrétisation sur le terrain", à même de garantir "l'amélioration de la performance du service public de santé et la promotion de la qualité des prestations sanitaires fournies aux citoyens".

M. Ait Messaoudene a indiqué que la conjoncture actuelle "exige l'adoption d'une approche proactive dans la gestion du secteur de la santé, notamment à la lumière des circonstances exceptionnelles que traverse le pays et des incendies survenus dans certaines wilayas ayant nécessité la mobilisation de l'ensemble des structures du secteur". Et d'ajouter que cette situation "impose de renforcer le niveau de vigilance et de préparation, et de garantir une intervention rapide et coordonnée face aux différentes situations d'urgence, tout en poursuivant les efforts de prévention des maladies et de protection de la santé publique".

Dans ce cadre, le ministre a donné une série d'instructions et d'orientations, notamment "le renforcement de la coordination et de la communication permanentes avec l'administration centrale, ainsi que le signalement immédiat des différents accidents et situations d'urgence, tout en maintenant un contact permanent avec les responsables afin de prendre les décisions au moment opportun".

Il a également insisté sur la nécessité de "renforcer les dispositifs de prévention contre les incendies au sein des établissements de santé, à travers le contrôle des réseaux électriques et la vérification de l'opérationnalité des systèmes d'alerte et d'extinction, en sus des moyens de protection, afin de préserver la sécurité des malades, du personnel et des structures sanitaires".

Le ministre a, en outre, mis l'accent sur "l'application stricte du système de déclaration obligatoire des maladies transmissibles à déclaration obligatoire, en tant que pilier essentiel du dispositif de veille sanitaire et de réponse rapide, tout en poursuivant la mise en œuvre du programme de numérisation du secteur à travers la dotation des établissements de santé en équipements et moyens techniques nécessaires, notamment leur raccordement aux réseaux de fibre optique, ce qui contribuera à moderniser la gestion et à améliorer la qualité des prestations sanitaires".



A cette occasion, M. Ait Messaoudene a appelé à "l'activation des différentes commissions techniques au niveau des établissements de santé, pour leur permettre d'accomplir leurs missions de suivi, d'évaluation et de proposition de solutions pratiques, tout en accordant une importance particulière au renforcement du dialogue et de la coordination avec le partenaire social, contribuant ainsi à la stabilité des établissements de santé et à l'amélioration des conditions de travail".

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur "la nécessité de transmettre l'ensemble des préoccupations et des difficultés entravant le bon fonctionnement des établissements de santé à l'administration centrale dans les délais requis, afin de les prendre en charge et d'adopter les mesures nécessaires à leur sujet".

Il a, aussi, réaffirmé "l'importance de poursuivre les programmes de prévention et de sensibilisation sanitaire, particulièrement durant la saison estivale, au regard de la hausse des températures et de l'augmentation de certains risques sanitaires, en associant les différents secteurs, instances, représentants de la société civile et médias, de manière à garantir le succès de ces programmes et à renforcer la protection de la santé publique".

A ce propos, M. Ait Messaoudene a souligné "la nécessité de signaler immédiatement toute panne d'équipement ou de matériel médical via la plateforme numérique dédiée à cet effet, en veillant à la mise à jour continue des données et en prenant les mesures nécessaires pour assurer leur maintenance et leur remise en service dans les meilleurs délais".

Au terme de la réunion, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, le ministre a appelé l'ensemble des responsables du secteur à "faire preuve de la plus grande vigilance et opérationnalité, et à travailler dans un esprit de responsabilité et de coordination permanente, afin de garantir la continuité du service public de santé, d'assurer une couverture sanitaire globale et une prise en charge optimale des citoyens en toutes circonstances".

Il a, enfin, salué "les efforts fournis par les professionnels du secteur à travers les différentes wilayas du pays", se disant "confiant quant à la poursuite de leurs missions avec un haut esprit patriotique et un sens élevé des responsabilités, au service de la santé et de la sécurité des citoyens".

RA

TUNISIE

L'AMBASSADRICE DE FRANCE CONVOQUÉE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a annoncé, dans un communiqué, avoir convoqué l'ambassadrice de la France en Tunisie pour "atteinte à la souveraineté de l'Etat tunisien".

Selon un communiqué, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger a convoqué, sur instruction du président de la République, Kais Saïed, l'ambassadrice française afin de lui

"faire part de la vive protestation de la Tunisie à la suite d'un entretien diffusé récemment par une chaîne publique française avec une personne recherchée par la justice tunisienne, qui comportait notamment des atteintes à la souveraineté

de l'Etat tunisien, à la sécurité nationale ainsi que ses institutions, et constitue un appel explicite à la sédition et aux affrontements internes".

RI

LA CULTURE NATIONALE EN DEUIL

LE CINÉASTE LAMINE MERBAH INHUMÉ À ALGER

Le cinéaste Lamine Merbah, décédé vendredi à l'âge de 80 ans, a été inhumé samedi après-midi au cimetière "Boudjemaa Temim" de Draria, dans la banlieue ouest d'Alger. Dans une ambiance empreinte d'émotion, des artistes et des compagnons de route du défunt étaient nombreux à rendre un dernier hommage et se recueillir à la mémoire du défunt cinéaste qui a marqué de son empreinte le cinéma et la Télévision algérienne.

Le réalisateur et producteur Belkacem Hadjadj a regretté la perte d'"un aîné dans le milieu du cinéma et l'une des premières figures ayant fondé la dynamique d'organisation des cinéastes".

Décrit comme un "cinéaste militant" au service de la société, Lamine Merbah, a-t-il mentionné, était toujours "à l'avant-garde de la lutte pour le cinéma algérien à travers des œuvres qui ont eu un ancrage dans la problématique sociopolitique de l'époque".

matique sociopolitique de l'époque".

Djaffar Kacem, élève du défunt, a quant à lui, regretté la perte d'un doyen et formateur qui l'a enseigné à la fin des années 80 à Alger dans le cinéma.

"Je demandais souvent conseil à Lamine à chaque fois que j'envisageais de monter un projet cinématographique", se rappelle-t-il avec émotion du défunt qui, dit-il, continuait à "partager sa passion et son expérience dans le cinéma, même pendant sa maladie".

De son côté, le comédien Lakhdar Bokhors, a qualifié Lamine Merbah de "grand cinéaste qui marqué l'histoire du cinéma algérien à travers des films avec un casting associant de grands acteurs comme Hadj Abderahmane et Hassan El Hassani".

Né en 1946 à Mascara, Lamine Merbah est un cinéaste dont l'œuvre porte l'empreinte profonde de l'héritage militant de son père. Formé en Algérie puis en Po-

logne, il a bâti une carrière entière tournée vers un cinéma engagé, au service de thématiques sociales, historiques et environnementales.

Avec le court métrage, il débute sa carrière cinématographique dans les années 1960, avant de poursuivre son parcours dans le long métrage.

Avec une filmographie prolifique, le défunt a marqué de son empreinte le cinéma et la télévision à travers des longs métrages de fiction notamment "Les spoliateurs" (1972) et "Beni Hendel" (1976).

Il a également réalisé plusieurs feuilletons dont "Le Miroir Brisé" (2003) et "Darna Kdim" (Notre ancienne maison) (2008), outre de nombreux documentaires consacrés à l'histoire et à la mémoire.

RC